

UNIVERSITE D'ANTANANARIVO

Faculté de Droit, d'Economie, de Gestion et de Sociologie

(Domaine : Science de la Société)

Département Economie

(Mention Economie)

Mémoire de fin d'études pour l'obtention du Diplôme de Maîtrise en Sciences

Economiques

Option : Administration

**LA CONTRIBUTION DE LA FEMME AU
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE D'UN PAYS :
CAS DE MADAGASCAR**

Par : Mademoiselle ANDRY NANDRASANA Rojo Hafatra Narivony

Encadreur : Monsieur Djohary ANDRIANAMBININA, Docteur et Maitre de conférences

Promotion : FANDRESENA

Date de dépôt : 30 Janvier 2017

Date de soutenance : 23 janvier 2017

AU : 2015 - 2016

REMERCIEMENTS

Les travaux qui font l'objet du présent mémoire n'ont pu être menés à bien sans l'aide de plusieurs personnes.

Je tiens tout d'abord à adresser mes remerciements les plus chaleureux au Docteur Djohary ANDRIANAMBININA qui a bien voulu m'accorder son encadrement dans la réalisation de ce travail et qui n'a pas lésiné sur les conseils précieux ainsi que sur les encouragements.

J'adresse aussi ma gratitude à ma famille : mes parents, mon petit frère adoré et à une personne très spéciale qui m'ont soutenu tout au long de l'élaboration de ce mémoire ainsi qu'à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce mémoire.

LISTES DES TABLEAUX ET FIGURES

Tableau 1 : Ratio d'abandon des élèves (filles/garçons) au niveau de l'enseignement primaire et secondaire du premier cycle, par sexe, selon le niveau d'instruction et certaines caractéristiques sociodémographique

Tableau 2 : Ratio des femmes/hommes salariés alphabètes, par sexe, selon les régions

Tableau 3 : Ratio femmes/hommes travaillant dans les secteurs d'activités, par sexe, selon les régions

Tableau 4 : Ratio femmes/hommes dans le secteur institutionnel

Tableau 5 : Rémunérations des femmes selon le niveau d'instruction et certaines caractéristiques sociodémographiques

Tableau 6 : Effectifs des femmes ayant participé à un programme de micro finance selon les régions

Tableau 7 : Effectifs des femmes ayant participé à un programme de micro finance selon les caractéristiques sociodémographiques

Figure 1 : Apport de l'éducation des mères sur la nutrition des enfants

Figure 2 : Apport de l'éducation des femmes sur la réduction des décès des enfants

Figure 3 : pourcentages de mortalité infantile (enfants moins de 5ans) par rapport à l'éducation obtenu par les mères par région

LISTE DES ABREVIATIONS

BIT : Bureau International du Travail

ENSOMD : Enquête Nationale sur le Suivi des Indicateurs de L'Objectifs Millénaire du Développement

FAO: Food and Agriculture Organization

FED : Femmes Et le Développement

GED : Approche Genre et Développement

IDH : Indice de Développement Humain

IFD : Intégration des Femmes au Développement

IMP : Indice Multidimensionnel de la Pauvreté

INSTAT : Institut National de Statistiques

INS : Institut National de Statistiques

IPH : Indicateur de Pauvreté Humaine

OCDE: Organisation de Coopération et de Développement

ONU: Organisation des Nations Unies

OIT : Organisation International du Travail

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

UNESCO: United Nations Educational Scientific

UNICEF: United Nation Children's Fund

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Part du travail fourni par des femmes, dans toutes les activités agricoles

Annexe 2 : l'emploi dans des agro-industries sélectionnées, pour des produits à haute valeur marchande

Annexe 3 : Proportion de femmes dans la main d'œuvre agricole

Annexe 4 : Part du travail fourni par les femmes, pour des cultures sélectionnées

Annexe 5 : Les performances en égalité de genre et de développement humain en Afrique

Annexe 6 : impact de l'éducation des filles sur les facteurs de développement

Annexe 7 : Les performances en égalité de genre et d'opportunités économiques en Afrique

Annexe 8 : Résultats de l'indice de l'égalité de genre en 2005 (dans le monde)

Annexe 9 : Répartition (en%) des femmes en union et travaillant dans les 12 derniers mois, par type de revenu

SOMMAIRE

Introduction générale	1
Partie 1 : Approche théorique.....	3
Chapitre 1 : la femme.....	3
Chapitre 2 : les généralités sur le Développement économique.....	14
Chapitre 3 : les liens de causalité existants entre les femmes et le développement économique.....	21
Partie 2 : Approche empirique : cas de Madagascar.....	30
Chapitre 1 : Evolution des rôles économiques des femmes à travers l’histoire.....	30
Chapitre 2 : Le statut des femmes à Madagascar.....	36
Chapitre 3 : La nécessité de l’éducation des femmes pour la promotion du développement du pays	50
Conclusion générale.....	53
Annexes.....	55
Bibliographie.....	64

INTRODUCTION GENERALE

Le développement économique est un thème qui a une place importante au sein de l'analyse économique. Tous les pays du monde faisaient et continuent à faire tous leurs possibles pour atteindre un certain niveau voire un niveau certain de développement. Toute la population d'un pays ont un rôle à jouer pour mener ledit pays vers un vrai développement dès leur enfance jusqu'à ce qu'elles deviennent des hommes ou des femmes. Or, pendant des millénaires, les femmes même en participant et en s'unissant avec les hommes pendant les périodes d'oppressions et de guerres ont occupé une place de strapontin dans l'Histoire (Bensadon, 1990, p3 et p5). Cependant, il est reconnu dans le monde entier qu'il ne peut y avoir de développement sans participation de la femme. C'est en 1975, lors de la conférence des Nations-Unies marquant l'année internationale de la femme, que le phénomène a été reconnu pour la première fois. Plusieurs autres conférences ont insisté à leur tour sur la nécessité d'intégrer la femme au développement. Ainsi, en 1984, la conférence internationale sur la population à Mexico a relevé l'obligation d'intensifier le rôle de la femme et d'améliorer son statut. En 1989, lors d'une conférence –bilan sur la Décennie des Nations-Unies pour la femme, on a insisté sur l'importance du planning familial et de l'emploi comme facteurs d'amélioration du statut de la femme. A Gorée-Dakar en mai 1992, la conférence Panafricaine sur la Démocratie a retenu dans une résolution que la liberté économique d'entreprendre doit être entièrement restituée à la femme (Rajemison, 1995).

De plus, en 2002, la Banque Mondiale a intégré parmi ces objectifs la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. C'est la raison qui nous a poussées à traiter le sujet suivant : « la contribution de la femme dans le développement économique d'un pays ». En effet, les femmes chercheurs des universités américaines qui travaillent en pluridisciplinaires : anthropologues, historiens, sociologues, économistes, ont mis en évidence les problèmes de l'inégalité sexuelle, de la situation défavorisée des femmes dans le développement et face au progrès technologique mais ce thème reste inédite, ensevelie dans l'oubli universitaire (Coquery- Vidrovitch et *al.* 1991 p250). C'est même l'intérêt de cette analyse qui démontre que les femmes ont d'autres utilités dans un pays que de seulement servir leur famille et de s'occuper de leurs enfants et du ménage.

Dans le monde, le nombre des femmes est à peu près égal, parfois très légèrement supérieur à celui des hommes, pourtant, la gloire et la notoriété ont été presque constamment l'apanage des hommes. Le fait est que les hommes écartent les femmes du pouvoir politique

sous prétexte d'idées préconçues, de dogmes professés ayant l'apparence d'une vérité prouvée (Bensadon, 1990, p9). Or, il est de plus en plus évident que les femmes jouent un rôle crucial dans le développement du quartier, de la région et du pays, qu'elles sont donc des partenaires importantes dans la coopération au développement (Van Der Veken et Hernande, 1988). D'où la problématique suivante : dans quelles mesures la gent féminine contribue-t-elle au développement d'un pays ?

Prenons les hypothèses suivantes : d'abord, les femmes peuvent contribuer pleinement au développement économique d'un pays si et seulement si elles sont éduquées. Dans notre analyse nous considérons qu'une femme est éduquée si elle a terminé au moins le cycle primaire ; ensuite que les femmes ne sont pas soumises aux contraintes religieuses ni aux coutumes de leurs pays et enfin qu'il y a inégalité entre hommes et femmes.

Les méthodologies que nous avons utilisées afin de mener en bien notre analyse sont les recherches bibliographiques auprès des diverses bibliothèques¹ ainsi que dans l'internet², des fiches de lectures composant tous les ouvrages que nous avons lus pour la rédaction de ce travail, ainsi que des statistiques auprès de l'Instat Madagascar.

Pour mieux appréhender l'analyse et aller au vif du sujet, nous allons partir sur deux parties : la première se bornera sur une approche théorique dans laquelle nous donnons des notions des termes clés de notre analyse notamment la femme et le développement économique pour en dégager les liens de causalité qui peuvent exister entre eux et la seconde partie parlera du cas de Madagascar en commençant par donner un bref historique du rôle économique de la femme à Madagascar, ensuite, le statut des femmes à Madagascar et enfin nous essaierons d'analyser l'apport des femmes au développement de Madagascar en se bornant, principalement, sur l'éducation des filles et l'alphabétisation des femmes.

¹ Cite Ambatonankaga, IFM Analakely, ...

² Google.scolar, revue.org

Partie 1 : APPROCHE THEORIQUE

CHAPITRE 1 : Notions de la femme

INTRODUCTION

La femme joue un rôle crucial dans le développement économique d'un pays (Nations Unies, 2002, p5). En effet, les femmes représentent plus de 50 % de l'humanité, fournissent 67% des heures de travail, pourtant, elles ne gagnent que 10 % du revenu mondial et possèdent moins de 1 % de la fortune mondiale et de plus elles sont les premières touchées par la mondialisation et les crises économiques (Banque mondiale et du Fonds monétaire international, 2000, p7). Etant donné que notre sujet se focalise sur la contribution de la femme au développement économique d'un pays, il nous serait donc si opportun de donner des notions théoriques de la femme. Il n'y a pas de définition économique proprement dite de la femme mais en analyse économique, la femme est comme tout être humain considérée comme étant un agent économique. Ce que nous pouvons aborder concernant ladite femme est ses rôles dans l'économie ainsi que sa situation au niveau mondial.

Section 1 : Les rôles économiques de la femme

Les femmes sont loin d'avoir les mêmes chances que les hommes d'accéder au pouvoir et d'agir sur les structures économiques. Presque partout dans le monde, les femmes ne participent que peu, à la prise des décisions économiques. Elles ne sont pratiquement pas représentées dans les instances de formulation des politiques économiques, financières, monétaires et commerciales et de détermination des régimes fiscaux et salariaux (Nations Unies, 2002). Néanmoins, elles font des activités professionnelles et ces dernières ont très sensiblement augmenté au cours des dernières décennies (Marchand et Thelot, 1991). Les femmes sont entre autre aussi exposées à des contraintes d'ordre familial et elles doivent équilibrer la relation entre le travail et le rôle de mère de famille (Commaille, 1993).

A- Le travail des femmes

Le travail des femmes est « une réalité socialement construite » (Berger et Luckman, 1986). Cette réalité est socialement construite de plusieurs façons et obéit à plusieurs facteurs

notamment les déterminations structurelles qui pèsent fortement sur le marché du travail sur le fait de s'y maintenir ou non ; la subjectivité des agents concernés c'est-à-dire la façon dont les femmes elles-mêmes donnent sens à leur engagement professionnel ainsi que le niveau du diplôme, de la qualification et de son statut socioprofessionnel (Commaille, 1993).

Les femmes ne sont pas très nombreuses à travailler dans le secteur formel dans le monde. En Cameroun, le travail dans ce secteur formel public ou privé reste peu accessible à la femme du fait de son niveau d'instruction relativement peu élevé et de son statut dans la société. Cela est par ailleurs pareil pour tous les pays du monde et plus particulièrement dans les pays en voie de développement. C'est pourquoi nous avons pris l'hypothèse que la plupart des femmes du monde occupent des activités dans le secteur informel.

1- les secteurs d'activités exercés par les femmes

Comme nous l'avons dit précédemment, les femmes occupent plus de place dans le secteur informel. Selon le Bureau International de Travail ou BIT, le « secteur informel » regroupe toutes les activités s'exerçant généralement dans les milieux urbains des pays du tiers monde et caractérisées par la facilité d'entrée, le marché de concurrence non réglementé, l'utilisation des ressources locales, la propriété familiale de l'entreprise, la petite taille des activités, les technologies adaptées à forte intensité de travail et les formations acquises en dehors du système scolaire. Une personne est classée parmi celle qui occupe une activité informelle lorsqu'elle n'a pas de numéros d'immatriculation qui lui permet d'exercer ladite activité.

Le secteur informel a une grande ampleur dans l'activité féminine. Selon l'enquête sur l'emploi et le secteur informel réalisée par l'INS en 2005, c'est dans ce secteur qu'on retrouve le plus de femmes actives et c'est aussi dans ce secteur que le revenu mensuel moyen est le plus faible.

En effet, les femmes ont un rôle important non seulement dans le ménage mais aussi dans l'agriculture, l'élevage, la vente des surplus alimentaires et de produits artisanaux divers ainsi que dans l'entretien, la construction de l'habitat et les soins de santé (Van Der Veken et Hernandez, 1988). Nous allons pourtant parler ici des rôles de la femme dans l'agriculture dans la pêche, dans l'artisanat et la foresterie qui sont tous, en principe, des activités informelles.

a- Les rôles de la femme dans l'agriculture

L'agriculture est la base de la survie et du bien-être de la population (FAO, 1985). Les femmes occupent un travail important dans l'agriculture et on peut dire que les femmes sont responsables d'une partie importante du travail agricole (Van Der Veken et Hernandez, 1988, p28).

Les femmes apportent des contributions essentielles à l'agriculture et à l'économie rurale dans toutes les régions en développement (FAO, 2010). En effet, dans le secteur agricole, les femmes travaillent comme agricultrices indépendantes, comme travailleuses non rémunérées dans les exploitations familiales et comme travailleuses rétribuées ou non dans d'autres exploitations ou entreprises agricoles. Toutes ces femmes sont considérées comme étant une partie de la force de travail agricole³. Selon les données internationales les plus récentes, les femmes représentent en moyenne 43% de la main d'œuvre agricole dans les pays en développement. Néanmoins, les femmes qui travaillent dans le secteur agricole ont tous un accès difficile aux ressources et aux intrants agricole: les femmes, dans toutes les régions, ont moins de terre et de bétail que les hommes, utilisent moins de semences améliorées, achètent moins d'intrants comme les engrais, recourent moins au crédit ou aux assurances, ont un niveau d'instruction inférieur et ont en général un accès moindre aux services de vulgarisation (FAO, 2010).

b- Le rôle des femmes dans la pêche et l'aquaculture

En 2008, près de 45 millions de personnes travaillaient directement, à temps plein ou à temps partiel, dans le secteur de la pêche. De plus, on estime que 135 millions de personnes travaillent dans le secteur secondaire, y compris la transformation après-capture (FAO, 2010). On peut estimer que les femmes occupent 30 pour cent des emplois totaux dans le secteur de la pêche, y compris dans des activités primaires et secondaires. D'après les informations fournies à la FAO par 86 pays 5,4 millions de femmes travaillaient, en 2008, dans le secteur primaire de la pêche et de l'aquaculture, soit 12% du total. Dans deux grands pays producteurs⁴, les femmes représentaient respectivement 21% et 24% de l'ensemble des pêcheurs et des pisciculteurs.

³ La main d'œuvre agricole comprend les personnes qui travaillent ou cherchent un emploi agricole, rémunéré ou non, dans le secteur structuré ou non structuré. Cela comprend les agricultrices indépendantes, ainsi que celles travaillant dans la ferme familiale, mais exclut les tâches domestiques comme la collecte de l'eau et du bois de feu, la préparation des repas et les soins prodigués aux enfants et à d'autres membres de la famille.

⁴ La Chine et l'Inde

c- Les femmes et l'artisanat

Les femmes occupent une place très importante dans nombreux secteurs de la production artisanale (Van Der Veken et Hernandez, 1988, p43).

Le secteur artisanal est une des voies possibles pour la femme d'acquérir une autonomie financière. La femme a déjà exercée des métiers d'artisans mais cela n'était qu'à titre d'aide à son mari auparavant, mais le rôle de la femme dans ce secteur ne cesse d'augmenter surtout dans les pays en voie de développement. L'artisanat est dorénavant, une activité qui devient de plus en plus féminine que masculine et offre l'opportunité aux femmes d'avoir une indépendance économique. Il est à noter que l'artisanat féminin est marqué surtout sur le textile (*Ibid.* p44).

d- Les femmes et la foresterie

Les femmes participent largement aux travaux forestiers, à la fois du secteur structuré et non structuré, de multiples façons. Elles jouent en effet un rôle en agroforesterie, dans la gestion des bassins versants, la mise en valeur des arbres, ainsi que la protection et la conservation des forêts. Souvent, les forêts constituent une source importante d'emploi pour les femmes, surtout dans les zones rurales. Du travail en pépinières aux soins donnés aux plantations, de l'abattage à la transformation du bois, les femmes représentent, dans le monde entier, une part importante de la main-d'œuvre employée dans les industries forestières. Même si les femmes contribuent de manière appréciable aux activités du secteur forestier, leur rôle n'est ni pleinement reconnu ni documenté, leurs salaires sont inférieurs à ceux des hommes et elles travaillent en général dans de mauvaises conditions (Banque mondiale, FAO et FIDA, 2009). D'après les données recueillies dans les pays en développement, les femmes sont souvent employées à des tâches de rang inférieur, dans les scieries, les pépinières et les camps forestiers (*Ibid.*).

2- Le sens du travail pour les femmes

a- Le sens positif de l'engagement professionnel des femmes

Les femmes commencent à s'attacher à un engagement dans l'activité professionnelle. Pour elles, cette dernière leur permet de rencontrer des gens et d'avoir des contacts. Le travail leur procure certes des revenus financiers mais il est néanmoins aussi associé à l'ouverture sur une vie sociale hors de la famille. De plus, le travail professionnel salarié c'est la recherche d'une « reconnaissance » ou valorisation individuelle autant que sociale que ne fournit pas le travail domestique. Le travail salarié représente pour les femmes le dehors,

l'acquisition d'une autonomie de mouvement hors du domicile et d'une autonomie relative dans le ménage (Commaille, 1993).

b- Le sens relatif de l'engagement professionnel des femmes

Le rapport des femmes au travail dépend non seulement de la façon dont elles se représentent du point de vue de leur réalisation personnelle, mais aussi d'un certain nombre de contraintes objectives à partir desquelles elles se déterminent. Les analyses économiques mettent l'accent sur l'importance du salaire qui dépend de la situation financière de la famille comme les ressources financières apportées par le mari et de la nécessité plus ou moins grande de la présence de la femme dans le foyer pour s'occuper des enfants. De plus, l'engagement professionnel des femmes dépend aussi des formations professionnelles reçues et du degré de qualification de l'emploi. En effet, une femme qui n'a pas eu assez de formation et de qualification choisit de ne pas travailler et de mieux s'occuper de son foyer et de ses enfants en se contentant des gains de son époux ; elle se définit d'abord par la recherche d'une reconnaissance de leur identité maternelle et se trouve engagée dans une sorte de « course-poursuite d'une activité professionnelle » qu'elle aspire surtout à abandonner. Quant à une femme qui a un diplôme au moins égal au baccalauréat, elle va avoir des trajectoires professionnelles et des aspirations différentes notamment l'inscription continue dans la vie de travail ; elle est prioritairement tournée vers la reconnaissance d'une identité sociale fondée sur l'engagement professionnel (*Ibid.* p23-26).

Bref, la prise en compte de l'appartenance sociale, du niveau de formation, du statut socioprofessionnel révèle ainsi ce que cache comme extrême diversité l'engagement professionnel des femmes à l'égard de la vie familiale (*Ibid.* p27).

3- La régulation économique du travail des femmes

Le travail des femmes représente un enjeu économique d'une grande importance. Les logiques de l'entreprise publique et privées déterminent fortement l'évolution du travail des femmes. De plus, le marché de travail a un rôle à jouer dans ce travail des femmes. En effet, dans ce marché de travail, la main d'œuvre féminine apparaît comme une main d'œuvre accessoire sollicitée ou non en fonction des tendances des structures de production et de l'évolution du marché (*Ibid.* p93).

B- Les contraintes familiales rencontrées par les femmes dans l'exercice de leur travail

1- Travail et famille

Les femmes doivent bénéficier des ajustements spécifiques sur le marché de travail. En fait, pour pouvoir arbitrer entre la famille et le travail, elles doivent effectuer des travaux à temps partiel pour avoir plus de temps à consacrer à son foyer et plus spécialement à ses enfants. La preuve : la population travaillant à temps partiel est essentiellement féminine, 83% des emplois à temps partiel sont occupés par des femmes. De la même façon, dans les pays de l'OCDE, plus des trois quart des travailleurs à temps partiel sont des femmes. Cette pratique du temps partiel croit avec l'âge⁵ et aussi avec les charges familiales⁶ (*Ibid.* p27).

Ce mode de travail apparait bien pour la femme comme une solution compromis entre l'engagement professionnel et les charges de la vie familiale en présence d'enfants.

Les femmes ont donc plus de difficulté à accéder au marché de travail du fait qu'elles sont de nature reproductrice et ont une obligation de s'occuper de sa famille (*Ibid.* p29).

2- Les contraintes structurelles

a- Lors de la grossesse

Il est rare d'affirmer la compatibilité de la maternité avec le travail. Les femmes enceintes rencontrent toujours des problèmes au niveau professionnel (*Ibid.* p43).

En fait, il semble que ce ne soit jamais l'activité professionnelle en elle-même, le fait de travailler, de rester active, mais bien le manque de prise en considération de l'état de la femme enceinte qui empêche de concilier sans dommage grossesse et travail. Ainsi, pour résoudre ce problème, il faut que les chefs en tiennent en compte et l'entourage aussi doit la rendre compatible (*Ibid.* p43).

Les femmes actives sont effectivement sensibles aux représentations sociales concernant l'absentéisme lié à la grossesse et cela influence leurs pratiques (*Ibid.* p46).

Néanmoins, le sort des femmes cadres enceintes et des femmes ouvrières ne sont pas les mêmes. Les femmes cadres ont plus de privilèges et sont plus entretenues que les ouvrières (*Ibid.* p47).

b- En présence d'enfants

La femme doit faire un arbitrage entre la vie professionnelle et la vie familiale. Face à l'aspect particulier et central de la relation entre vie professionnelle et vie familiale, la femme

⁵ A partir de 25ans c'est-à-dire que la plupart des femmes entre dans le mariage

⁶ Le nombre d'enfants en charges

se doit de présenter un engagement prononcé dans l'activité professionnelle et un engagement aussi sur l'obligation sur ces enfants (Devreux, 1991, p35).

Les femmes ont néanmoins beaucoup de difficulté à relier vie familiale et travail. Elles sont donc contraintes de respecter un certain écart entre ses enfants ; certaines préfèrent rester célibataires pour ne pas faire l'arbitrage ; certaines choisissent de ne pas avoir d'enfants ou de n'en avoir que deux au maximum. De ce fait, la présence ou non d'enfants est bien un élément important dans cette relation entre travail et vie familiale pour les femmes (Commaille, 1993).

3- L'opposition entre « familialisme » et « féminisme »

Cette opposition est alimentée à la fois par des courants doctrinaux différents, qui coexistent, et par des logiques contradictoires entre le travail et la famille (*Ibid.* p140).

En effet, si nous tendons vers le pôle familialisme, c'est à l'extrême prendre le travail des femmes comme une calamité, un pis-aller ou un mal nécessaire ; à l'opposé, si nous tendons vers le pôle féminisme, c'est à l'extrême prendre le travail des femmes comme moyen d'échapper à l'aliénation familiale (*Ibid.* p141).

De ce fait, les femmes ne devraient pas être entièrement familialisme ou entièrement féminisme mais entre les deux pour qu'il y ait concordance entre le travail et la famille (*Ibid.* p142).

Section 2 : La situation économique de la femme au niveau mondial

A- La persistance de la pauvreté qui pèse de plus en plus sur les femmes

Dans les pays pauvres, les femmes subissent de plein fouet les effets de la pauvreté. Les femmes représentent encore 73% des pauvres dans le monde et luttent chaque jour pour vivre dans la dignité et subvenir aux besoins de leurs familles. Elles n'ont que rarement accès à la connaissance et sont le plus souvent exclues des pouvoirs politique, économique et social (INSTAT, 2012-2013).

Au cours des dix dernières années, le nombre des femmes vivant dans la pauvreté a augmenté plus rapidement que celui des hommes, en particulier dans les pays en développement. La pauvreté des femmes est directement liée au manque de perspectives et d'autonomie économiques au fait qu'elles n'ont accès ni aux ressources économiques ni à l'éducation et aux services d'appui et au fait qu'elles participent très peu aux prises de décisions. Or, leur autonomie économique est une condition essentielle pour éliminer la pauvreté mondiale (Nations Unis, 2002).

B- l'accès au crédit de financement

Dans le monde entier et plus particulièrement dans le Tiers Monde, on trouve peu d'antécédents, voire aucun, de crédits accordés aux femmes, en milieu rural comme en milieu urbain, et cela pour des multiples raisons de discrimination, flagrante méconnaissance par les planifications du rôle vital que les femmes jouent dans le développement, principe selon lequel les femmes n'ont ni besoin de crédit ni la capacité de l'utiliser avec discernement et échec de ces programmes de crédit à cerner les conditions particulières dans lesquelles les femmes vivent et travaillent (Institut Panos, 1989, p13).

De plus, les banques considèrent les femmes comme un crédit à haut risque dans la mesure où elles ne présentent que très rarement des garanties. En effet, certains organismes de prêts conventionnels considèrent les femmes mariées comme un risque plus élevé car en cas de dissolution du mariage, la banque n'a plus aucun recours pour recouvrer les sommes prêtées (*Ibid.*). Cependant, le PNUD (1985) a révélé que les femmes présentent très peu de risque d'insolvabilité.

Dans les Pays en Développement, seulement 37% des femmes contre 46% des hommes disposent d'un compte bancaire (*Ibid.*).

Or, l'accès au crédit est indispensable pour l'introduction de nouvelles méthodes et techniques agricoles dans les collectivités rurales dont les moyens d'investissements sont insuffisants et pour la création de toutes sortes de petites entreprises (PNUD, 1985).

C- formation et qualification

Les femmes se heurtent à une discrimination sociale et économique qui les empêche d'aller à l'école. Cette discrimination est plus forte dans les pays en voie de développement que dans les pays développés. En effet, plus de quarante pour cent des filles africaines n'ont pas accès à l'éducation de base (Nations Unies, 2005).

Boutros Boutros-Ghali⁷ a énoncé, lors de la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes en 1995, que la responsabilisation des femmes est aussi la responsabilisation de l'humanité tout entière. Il s'est avéré donc extrêmement rentable, sur le plan tant social qu'économique, d'investir dans l'éducation et la formation des filles et des femmes car c'est l'un des meilleurs moyens de parvenir à un développement durable et à une croissance économique à la fois soutenue et viable (Nations Unies, 2002, p54).

⁷ Secrétaire Général de l'ONU 1992-1996

CONCLUSION

De ce premier chapitre, nous avons pu dégager que les femmes ont des rôles bien visibles dans un pays notamment par l'exercice des activités domestiques en entretenant son foyer et ses enfants pour que ces derniers ont une belle avenir ainsi que des activités professionnelles généralement dans le secteur informel entre autre dans l'agriculture, la pêche, l'aquaculture, l'artisanat et la foresterie. Nous avons aussi analysé la situation des femmes au niveau mondiale et on a pu constater qu'elles sont les plus touchées par la pauvreté, qu'elles n'ont pas le privilège d'accéder au crédit par faute de problème de remboursements et qu'elles ont, pour la plupart et surtout dans les pays en voie de développement, un niveau de formation et de qualification inférieur à ceux des hommes. Ceci étant de ce qu'en est de la femme en générale, entamons maintenant le second chapitre de notre travail qui se borner sur les généralités sur le développement vu que nous voulons démontrer la contribution de la femme au développement d'un pays.

CHAPITRE 2 : Généralités sur le développement économique

INTRODUCTION

Comme notre thème s'intitule la contribution de la femme au développement économique d'un pays, il nous est nécessaire de présenter une brève notion de ce dernier. Le développement est une notion faussement familière. Tout le monde croit savoir ce qu'est le développement et la fréquence de l'emploi du terme comme la floraison récente des travaux qui lui sont consacrés contribuent à créer cette sensation de connaissance qui évite de se poser quelques questions naïves et fondamentales (Austruy, 1968). Pourtant, le développement apparaît à la fois comme un problème éminemment actuel et comme un souci constant de l'humanité. La question du développement est posée dès l'invitation de la Genèse, elle l'est lorsque survient la révolution néolithique, lorsque les moines du XIII^{ème} siècle défrichent l'Europe, lorsqu'aujourd'hui il faut faire vivre Calcutta, la brousse voltaïque, le sertao brésilien.... (Guillaumont, 1985). Pour mieux comprendre ce qu'il en est du développement, nous allons entamer par une définition de ce terme et nous poursuivons par les indicateurs utilisés pour le mesurer dans un pays.

Section 1 : Définitions

A- Quelques définitions anglo-saxonnes

Plusieurs auteurs ont donné leur version de la définition du développement mais nous allons nous limiter à ces quelques définitions ci-après. D'abord, selon Higgins (1959, p199), le développement est défini comme étant un accroissement manifeste dans le revenu total et le revenu moyen par tête, diffusé largement parmi les groupes professionnels et sociaux⁸, qui dure au moins deux générations et devient cumulatif. Par contre, Hagen (1968) énonce que le développement est l'accroissement de la productivité mais il précise comme Higgins que c'est un processus continu et qui peut continuer indéfiniment⁹ et qui résulte de facteurs très variés parmi lesquels les facteurs sociologiques ont une place importante. Kindleberger (1965, p3) a aussi son définition du développement économique qui ne diffère pas totalement de ce qui est

⁸ Occupational and income groups

⁹ Pour Hagen, il n'y a pas de pays développés du fait que le processus de développement peut continuer indéfiniment

énoncé par les deux auteurs précédemment mais qui a sa spécificité ; en effet, pour lui, le développement économique implique à la fois plus de production et de changements dans les aménagements techniques et institutionnels au moyen desquels ce supplément est obtenu. Kindleberger a ajouté dans sa définition la nécessité de changements techniques et institutionnels pour qu'un pays ait un développement. Enfin, pour Bruton (1965), l'idée est que le développement est considéré comme un concept multidimensionnel, naturellement et extrêmement importante, mais il ne paraît pas nécessaire de rechercher avec insistance une mesure multidimensionnelle. Dans presque tous les cas le produit par tête est un substitut efficace. De ce fait, on remarque que pour ces autres susmentionnés, le développement économique nécessite tout un accroissement de la production dans un pays qui s'accompagne d'autres facteurs comme la technologie, les facteurs sociologiques,....

B- Les définitions formelles du développement

Selon François Perroux (1961), le développement est « la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à accroître cumulativement et durablement son produit réel global ». Cela implique que la croissance peut se réaliser sans avoir un développement néanmoins, les deux concepts sont interdépendants et que le développement est un processus de long terme avec des effets durables. De plus, Perroux lie donc le développement au progrès économique. Il ajoute aussi que le développement a une dimension sociale extrêmement importante. Il est le fait que les hommes se nourrissent mieux, se soignent mieux, s'instruisent mieux, c'est donc l'évolution au cours de laquelle les besoins fondamentaux de l'homme sont progressivement satisfaits. Quant à Chenery (1979), « on peut considérer que le développement économique est un ensemble de transformation intimement lié à la structure d'une économie et qui sont nécessaire à la poursuite de sa croissance. Ces changements sont la composition de sa demande, de la production et des emplois. Pris ensemble, ces changements structurels définissent le passage d'un système économique traditionnel à un système économique moderne ».

Section 2 : Les mesures du développement économique

Il existe divers manières de mesurer le développement économique d'un pays notamment : par le PNB/habitant, par les indicateurs de développement tels que l'IDH, l'IPH et l'IMP.

A- Mesure par le PNB/habitant

La Banque Mondiale mesure le développement par un indicateur de richesse qui est le revenu moyen de la population assimilé au PNB/habitant. En 2006, elle a classé les pays en trois catégories selon leur niveau de richesse : les pays à faible revenu, les pays à revenu intermédiaire et les pays à revenu élevé.

a- Les pays à faible revenu

On trouve une grande majorité des pays africains et asiatiques. Leur revenu est inférieur à 950\$ par habitant. La banque mondiale a recensé 53 pays dans cette situation dont entre autre la Sibérie et Madagascar.

b- Les pays à revenu intermédiaire

Dans cette catégorie, il y a une très grande hétérogénéité d'où depuis 1989, il existe deux sous catégories telles que les pays à revenu intermédiaire tranche inférieur dont le revenu est entre 906\$ et 3595\$ et regroupe 55pays et les pays à revenu intermédiaire tranche supérieur dont le revenu est entre 3596\$ et 11115\$ et regroupe 41 pays.

c- Les pays à revenu élevé

Elle regroupe les pays développés mais pas qu'eux car il y a aussi les pays arabes comme le Koweït et certains pays asiatiques ainsi que Qatar.

B- Mesure par les indicateurs de développement

a- Indice de Développement Humain ou IDH

C'est le PNUD qui a créé cet indicateur synthétique en 1990. En effet, l'IDH est composé de trois éléments tels que la santé¹⁰, l'éducation¹¹ et le niveau de vie¹² et est mesuré de 0 à 1. Plus l'IDH d'un pays tend vers 1 plus le pays est considéré comme développé. Le PNUD, en 2005, classifiait que les pays à IDH élevé avait un IDH supérieur à 0,8%, les pays à IDH au niveau moyen a un IDH compris entre 0,5% et 0,7% et les pays qui sont considéré à développement humain faible avait un IDH inférieur à 0,5%.

¹⁰ Se mesure par l'espérance de vie à la naissance

¹¹ Mesuré par le taux d'alphabétisation des adultes

¹² Mesuré par le PNB/habitant

b- L'Indicateur de Pauvreté Humaine ou IPH

Plus tard, en 1997, le PNUD a apporté plus de précision à l'IDH afin de tenir compte de la diversité des contextes des pays en voie de développement. L'IPH mesure le niveau de pauvreté au sein d'une société en prenant en compte au-delà des paramètres financiers des enjeux complémentaires comme les inégalités d'accès à la santé, à l'emploi ou encore à l'éducation. Il mesure le degré de pauvreté ou la proportion de la population vivant dans la condition de dénuement extrême. L'IPH est exprimé en pourcentage et plus il est élevé plus le pays est considéré comme pauvre. Il existe :

- Pour les pays en développement, l'IPH-1 : qui est constitué de trois indicateurs tels que l'indicateur de longévité¹³, l'indicateur d'instruction¹⁴ et l'indicateur de condition de vie¹⁵
- Pour les pays développés, l'IPH-2 : qui est constitués de quatre indicateurs notamment l'indicateur de longévité¹⁶, l'indicateur d'instruction¹⁷, l'indicateur de condition de vie¹⁸ et l'indicateur d'exclusion¹⁹.

c- Indice Multidimensionnel de la Pauvreté ou IMP

L'IMP est lancé au mois de juillet 2010 par le PNUD et la « *poverty and human development initiative* » de l'Université d'Oxford. Cet indicateur prend en compte l'aspect multidimensionnel de la situation des pauvres en révélant la nature de la pauvreté à différents niveaux depuis celui des ménages jusqu'au niveau régional, national et international. L'IMP utilise dix indicateurs pour mesurer les trois dimensions essentiels de la pauvreté :

- Pour la santé, on a la mortalité infantile et la nutrition ;
- Pour l'éducation, on a le nombre d'année de scolarité et celui de sortie de l'école avant huit ans ;

¹³ Exprime le pourcentage de décès avant 40ans

¹⁴ Le pourcentage d'alphabétisme des adultes

¹⁵ Composé de trois sous-indicateurs entre autres l'accès à l'eau potable, accès au service de santé et le pourcentage des enfants de moins de cinq ans souffrants d'insuffisance pondéral

¹⁶ Le pourcentage de décès avant 60ans

¹⁷ Taux d'illettrisme des adultes

¹⁸ Pourcentage de personne vivant en dessous de demi médian du revenu disponible des ménages

¹⁹ Pourcentage des chômeurs depuis plus de 12mois

- Pour le niveau de vie, on retrouve l'accès à l'électricité, à l'eau potable et au sanitaire ainsi que les caractéristiques de l'habitat, le combustible d'alimentation et des biens mobiliers-immobiliers.

CONCLUSION

Le développement est le processus par lequel un pays est capable de connaître une croissance durable, autonome et convenablement répartie entre groupes sociaux et entre individus. Il faut le distinguer de la croissance car même si les deux mots semblent être similaires, ils peuvent être distingués à travers divers critères. Pour mesurer le développement économique d'un pays, nous devons utiliser des indicateurs notamment la mesure par le PNB/habitant ainsi que par les indicateurs de développement entre autre l'IDH, l'IMP et l'IPH. Nous avons pu dégager l'essentiel du développement économique, terminons cette première partie par les liens de causalité qui puissent exister entre la femme et le développement.

CHAPITRE 3 : lien de causalité entre femme et développement

INTRODUCTION

Les femmes ont des rôles importants dans un pays et elles occupent des travaux domestiques ainsi que des travaux professionnels. Le développement économique d'un pays ne peut se faire sans la participation effective de toutes les couches sociales notamment les femmes dont le poids démographique n'est pas des moindres. Le lien de causalité qui existe entre les femmes ou plus précisément la contribution des femmes dans un pays et le développement ne peut être que croissant. Il nous est ici donc question de l'explication de ce lien de causalité croissant. Pour ce faire, nous allons parler d'abord des différentes approches concernant les femmes au sein du développement pour en dégager ce qui en est de la contribution de la femme au développement d'un pays.

Section 1 : Les différentes approches concernant les femmes au sein du développement

Il nous convient d'analyser les trois célèbres approches concernant les femmes au sein du développement notamment : l'intégration des femmes au développement (IFD) ; les femmes et le développement (FED) ; et l'approche genre et développement (GED). Ces approches se chevauchent dans le temps jusqu'à aujourd'hui.

A- L'intégration des femmes au développement (IFD)

L'approche de l'intégration des femmes au développement (IFD) est issue du courant féministe libéral et de la théorie de la modernisation. Elle a fait son apparition en 1973. A cette époque on croyait que la modernisation, habituellement synonyme d'industrialisation, améliorerait le niveau de vie dans les pays en voie de développement et qu'avec la croissance de l'économie de ces pays, les bénéfices de la modernisation, étant féministe explique la subordination des femmes par leur exclusion de la sphère publique, due à la division sexuelle du travail. Les féministes libérales cherchent à promouvoir l'accès des femmes à différents domaines de travail mais également à des postes où les décisions prises peuvent avoir un impact sur la condition des femmes (Young, 1993). Le courant féministe prône des

changements juridiques et administratifs en vue d'assurer une meilleure intégration des femmes dans le système économique. Au sein de ce courant féministe, on réclame l'égalité pour vaincre la discrimination envers les femmes. L'approche IFD a mis beaucoup d'emphase sur la capacité individuelle des femmes à s'outiller pour s'intégrer aux structures déjà existantes du développement. Cette approche a donc misé sur la promotion de l'accès aux nouvelles technologies et à l'éducation, afin d'assurer la pleine participation sociale des femmes.

B- L'approche femmes et développement(FED)

Face aux limites de la théorie de la modernisation et de l'approche de l'IFD, une seconde approche est apparue au cours des années 70 : l'approche Femmes et développement, fondée sur la théorie de la dépendance et de la modernisation. Selon les auteurs Dagenais et Piché (1994), cette approche féministe-marxiste se fonde essentiellement sur le postulat que les femmes ont toujours fait partie des processus de développement et qu'elles n'y sont pas soudainement apparues au début des années 1970. Les auteurs ajoutent que la perspective Femmes et développement met l'accent sur la relation entre les femmes et les processus de développement plutôt que seulement sur les stratégies d'intégration des femmes au développement; que cette même perspective part du fait que les femmes ont toujours joué un rôle économique important au sein de leurs sociétés ; que leur travail, à l'intérieur comme à l'extérieur du foyer, est essentiel à la survie de ces sociétés ; que cette intégration sert surtout au maintien des structures internationales d'inégalité (Dagenais, Piché, 1994).

C- L'approche genre et développement(GED)

L'approche genre et développement résulte en fait de nombreuses critiques formulées par des femmes chercheuses du Nord et du Sud, insatisfaites des approches précédentes. Ces approches avaient ignoré l'apport des femmes et leur contribution à la production de biens et de services dans leur communauté (Match et al. 1991). Les femmes étaient toujours confinées dans leur rôle traditionnel familial. L'approche genre et développement a vu le jour à la fin des années quatre-vingt, afin de travailler à la reconnaissance de la contribution des femmes à la société et à l' « empowerment » de celles-ci à tous les niveaux. L'approche genre et développement, en plus de chercher à intégrer les femmes au développement, explore le potentiel des initiatives de développement à transformer les relations sociales et de genre et à donner plus de pouvoir aux femmes. L'approche GED vise, à long terme, un partenariat égal

entre les femmes et les hommes dans la définition et l'orientation de leur avenir collectif (*Ibid.*)

Contrairement aux approches précédentes, l'approche genre et développement explique l'oppression des femmes par la division du travail et donc par la subordination de la sphère de reproduction à celle de la production. Les inégalités entre les rapports femmes et hommes s'expliqueraient entre autres, par le non reconnaissance de la contribution sociale des femmes par leur travail domestique au détriment de la valorisation du travail salarié des hommes. Cette approche féministe tente de tenir compte, dans ses stratégies d'intervention de l'ensemble de l'organisation sociale, de la vie politique et économique, des différents rapports sociaux entre les classes, ethnies etc. (Saint-Hilaire, 1997).

« L'approche GED va plus loin que l'approche IFD et Femmes et développement dans la remise en question des postulats sous-jacents aux structures sociales, économiques et politiques actuelles. La perspective genre et développement conduit non seulement à l'élaboration de stratégies d'intervention et d'actions positives assurant une meilleure intégration des femmes aux initiatives de développement en cours, mais elle entraîne inévitablement un réexamen fondamental des structures et institutions sociales et, en fin de compte, la perte de pouvoir des élites séculaires produisant ainsi différents impacts sur la vie des femmes et des hommes » (Dagenais et Piché, 1994).

Section 2 : Femme et développement économique

A- L'éducation des femmes et le développement d'un pays

En tant que groupe, les femmes sont souvent oubliées (Van Der Veken et Hernandez, 1988, p1). Ce n'est qu'au cours des années 70 qu'on a établi la relation entre les femmes et le développement et qu'on a découvert que les femmes jouent un rôle important dans le processus de développement (*Ibid.* p3).

Dans cette analyse du lien de causalité qui peut exister entre les femmes et le développement ou plus précisément la contribution des femmes au développement, nous allons nous focaliser sur l'hypothèse que la femme peut induire un développement à un pays si leur scolarité est assurée. En effet, une femme qui est bien éduquée va aussi bien éduquer ces enfants qui sont les moteurs de développement futur du pays. Le problème c'est que dans

le monde, l'analphabétisation a un visage féminin c'est-à-dire que ce sont les femmes qui sont les plus touchées : deux tiers des 781 millions d'analphabètes sont des femmes (UNESCO, 2015). Or, les filles sont l'avenir du monde et scolariser les filles, c'est scolariser une Nation (UNESCO, 2013). La pauvreté et la faible scolarisation des filles sont deux plaies qui se nourrissent l'une de l'autre et freinent le développement économique et social d'un pays. La scolarisation des filles est indispensable dans le monde car les filles en devenant femmes seront chargées de l'éducation de leurs enfants donc comment elles vont éduquer ses enfants si elles-mêmes ne sont pas éduquées? Pour créer un monde meilleur, la scolarisation des filles doit être une priorité pour les Nations (UNICEF France, 2013).

Dans de nombreux pays pauvres, quand les familles scolarisent leurs enfants, la priorité est donnée aux garçons. Les filles sont bonnes à faire des tâches ménagères et non à étudier. Ce sont pourtant elles qui sont chargées d'éduquer les générations futures et leur manque d'instruction se paie au prix fort.

Selon la Banque mondiale, l'éducation des femmes est « l'investissement le plus judicieux qui puisse être réalisé dans le monde en développement ». De nombreux Gouvernements encourage l'éducation des femmes pour promouvoir le développement économique de son pays.

De plus, l'alphabétisation des femmes est caractérisée comme un catalyseur de développement et a un effet multiplicateur. Lorsque l'éducation autonomise les femmes et les filles, les sociétés en bénéficient à tous les niveaux. Les femmes sont des forts catalyseurs de changement et le progrès, et les avantages tirés de l'éducation se feront sentir tout au long de leur sphère d'influence, de façons qui vont bien au-delà de leurs familles et communautés. Grâce à son « effet multiplicateur », l'alphabétisation contribue à éliminer la pauvreté, infléchir la croissance démographique, atteindre l'égalité des genres et assurer le développement durable, la paix et la démocratie. Elle autonomise les individus, les familles et les communautés et améliore leur qualité de vie. Assurer l'éducation d'une femme ou fille réduit considérablement le risque de voir ses enfants décéder avant l'âge de 5 ans. Dans de nombreux cas, le fait d'avoir une mère ayant reçu une éducation secondaire ou supérieure réduit de plus de moitié le risque de mortalité infantile, par comparaison avec une mère n'ayant reçu aucune éducation. Les filles et les femmes éduquées sont beaucoup plus susceptibles de faire vacciner leurs enfants, et la malnutrition sera moins probable (UNESCO, 2013, p6).

Par ailleurs, de nombreuses études ont montré qu'il existe une forte corrélation entre l'éducation des femmes et des filles et l'espérance de vie des mères et des enfants, ainsi que les améliorations dans la santé et la nutrition des enfants et des familles.

Il faut aussi considérer l'impact économique de l'analphabétisme. En effet, l'alphabetisation des femmes induit aussi un développement économique d'un pays. À l'échelle mondiale, on estime que l'analphabétisme coûte à l'économie mondiale 1,19 trillion de dollars annuellement. Au Canada, on estime qu'une augmentation de 1% au taux national d'alphabetisation engendrerait 18 milliards de dollars de croissance économique chaque année. Cela indique que les investissements dans les programmes d'alphabetisation fournissent un incroyable 241% de retour sur investissement. En fin de compte, on peut mettre des chiffres sur le coût social en termes de prestations sociales ou le fardeau imposé au système de santé. Mais le chiffre réel en termes de coût d'opportunité et le coût humain ne sera jamais connu (UNESCO, 2013).

Il faut aussi remarquer que les femmes les plus éduquées ont, en général, des familles moins nombreuses et en meilleure santé. Dans les pays en développement, les femmes non instruites ont environ deux fois plus d'enfants que celles qui ont suivi dix années d'études ou davantage. En effet, les femmes qui ont suivi plusieurs années d'études tardent à se marier et donc à avoir des enfants et en tant que femmes avec des diplômes, elles vont aller sur le marché de travail et de ce fait, elles vont limiter le nombre de leurs enfants pour ne pas influencer leurs activités professionnelles. Ainsi, elles ont assez de revenus pour subvenir avec son mari aux besoins de leurs enfants et ces derniers ne vont manquer de rien et n'auront pas de difficulté d'accéder aux enseignements primaires, secondaires voire supérieurs avec le soutien de ses parents surtout de leur mère. Les enfants issus d'une famille dont la mère est éduquée ont donc un meilleur avenir et peut assurer le développement d'un pays (*Ibid.*).

Bref, nous pouvons en déduire que les femmes contribuent totalement au développement social et surtout économique d'un pays si et seulement si leur scolarité est assurée c'est-à-dire que leur accès à l'éducation doit être libre et protégé car les femmes sont l'avenir du monde et selon Kofi Annan²⁰ : « l'éducation des filles est le meilleur outil de développement qui soit ». De plus, un proverbe africain disait : « Quand on éduque un

²⁰ Secrétaire Général des Nations Unies du 1^{er} janvier 1997 au 31 décembre 2006

homme, on éduque un individu. Quand on éduque une femme, on éduque une famille, une Nation ».

B- La contribution des femmes au développement par les activités professionnelles qu'elles exercent

Précédemment, nous avons affirmé que ce sont les femmes qui sont les plus touchées par la pauvreté dans un pays. Nonobstant, elles participent aussi à la vie économique et à la lutte contre la pauvreté par leurs activités domestiques, communautaires et professionnelles rémunérées ou non rémunérées (Nations Unies, 2002). Tant dans les pays en développement qu'au sein des organisations de coopération occidentale, on considère que la formation et la qualification sont des instruments important du développement social et économique du pays ou de la région. Cependant, au cours des trois dernières décennies, les programmes de formation sociale ne sont guère adressés aux femmes. Nombreux sont les femmes qui sont restées analphabètes. Or, l'amélioration de cette situation de la femme dans un pays va nécessairement augmentée le nombre de main d'œuvres qualifiés féminine qui vont accroître la production d'un pays étant donné que les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans le monde. De ce fait, quand la production d'un pays augmente, il y a corollairement développement économique du pays. Donc, l'accès à la formation des femmes vont les permettre à plus contribuer au développement économique d'un pays (Van Der Veken et Hernandez, 1988, p81-83).

De plus, en donnant aux femmes la liberté d'accès et de crédit, elles peuvent créer des activités génératrices de revenus comme les petites entreprises artisanales et vont contribuer au produit national. En effet, grâce à ces activités, les femmes peuvent constituer des épargnes (Coquery-Vidrovitch et *al.* 1991).

Un développement durable et une croissance économique à la fois soutenue et durable ne seront possibles que si l'on améliore la situation économique, sociale, politique, juridique et culturelle des femmes. Le développement durable doit s'appuyer sur un développement social équitable qui donne aux pauvres, et plus particulièrement aux femmes pauvres, les moyens d'exploiter rationnellement les ressources naturelles (Nations Unies, 2002, p46)

CONCLUSION

En résumé, nous pouvons affirmer sans aucun doute qu'il existe un lien bien visible entre la femme et le développement. Ce lien est plus évident dans la scolarisation des filles et l'alphabétisation des femmes. En effet, l'Unicef affirme que scolariser des filles, c'est scolariser une Nation tout entière, cela signifie que pour assurer le développement d'un pays, il est opportun d'éduquer les filles pour qu'elles puissent à leurs tours éduquer leurs enfants qui sont les générations futures du pays et qui vont assurer son développement durable. Nous pouvons aussi mesurer l'apport des femmes au développement d'un pays par le biais des activités professionnelles qu'elles exercent dans ledit pays.

PARTIE 2 : Approche empirique :

Cas de Madagascar

CHAPITRE 1 : l'évolution du rôle économique de la femme à Madagascar à travers l'histoire

INTRODUCTION

Les femmes constituent 50.3% de la population de Madagascar et selon le classement «Global Gender Gap Index 2014 » Madagascar est bien classé, il est à la 41ème place globalement et à la 37ème place en ce qui concerne l'accès des femmes aux opportunités et la participation aux activités économiques. 88% des femmes participent dans la force ouvrière malgache et 48% des professionnels et techniciens malgaches sont des femmes (La gazette de la grande île, 2004). La conception de la femme comme étant un mobilier fragile est révolu. 85% des femmes de 15 à 49 ans ont une activité rémunératrice. Ce chiffre élevé cache une dure réalité marquée par le sous-emploi et un niveau de revenu très faible. La promotion de la finance inclusive favorise l'accès des femmes en union au crédit afin d'améliorer le revenu du couple au sein du ménage. 4% des femmes ont eu recours à la Microfinance dont 14% d'entre elles ont du mal à rembourser. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes est l'un des 8 Objectifs du Millénaire pour le Développement pour Madagascar (INSTAT, 2012-2013). Les rôles économiques des femmes ont connu des hauts et des bas en fonction du temps à Madagascar. Analysons-les.

Section 1 : Rôles économiques des femmes avant et pendant la période monarchique

1- Avant la période monarchique

Au cours de la longue période historique allant des origines jusqu'aux XIVe-XVe siècles, la femme malgache jouirait d'une image très positive.

Selon la plupart des récits d'origine relatifs à Dieu et relatifs à la création du Monde, la société de l'époque *Vazimba* accorderait une place prééminente à la femme. Des mythes identifient le ciel, soit au fils de Dieu, soit à Dieu lui-même, tandis que la terre identifiée à la femme est, soit sa fille, soit son épouse. D'autres mythes des Hautes Terres centrales présentent également la femme comme princesse du Ciel, c'est à dire fille de Dieu ou *Andriambavilanitra*.

Par son essence ou son origine divine, la femme est donc supposée posséder, de façon privilégiée et permanente, la qualité sacrée par excellence, « le *Hasina* » qui la rend bonne, efficiente et différente des autres mortels. C'est ce qui explique vraisemblablement le fait qu'en malgache, on ne parle que du caractère sacré de la femme « *ny hasin'ny vehivavy* ».

Princesse des Eaux « *Andriambavirano* » ou « *Ndiambavirano* », la femme est également associée à l'eau qui est sacrée car elle était présente dans l'œuf primordial divin à l'origine du ciel et de la terre. L'eau et la femme sont sources de vie, de fécondité, de fertilité et de régénération sur tous les plans de l'existence.

2- Pendant la période monarchique

À sa mort en 1810, Andrianampoinimerina²¹, qui avait réussi à unifier l'Imerina, la région des Hauts-Plateaux du centre de Madagascar, a prescrit que son fils, le futur Radama I²², devait lui succéder, mais qu'après lui il faudrait désigner le souverain ou plutôt souveraine parmi les femmes de la lignée de sa sœur. D'après la tradition orale, Andrianampoinimerina aurait justifié cette option par le fait, selon lui avéré, que, lorsqu'un homme se trouve au bord du gouffre, il se trouvera toujours un autre homme, jamais une femme, pour le pousser par surprise. La volonté du roi a été respectée, mais celui-ci ne pouvait pas prévoir que son fils allait ouvrir son royaume aux influences européennes. Lorsque Radama I mourut à son tour, sa cousine et épouse est montée sur le trône sous le nom de Ranaivalona I et s'y est maintenue pendant trois décennies au prix de la répression sanglante et systématique de toute forme de menace à son pouvoir_surnommée la « Caligula féminine de l'Afrique »Cependant, c'est le

²¹ Roi de Madagascar de 1787-1810

²² Roi de Madagascar de 1810-1828

même souverain autocrate qui a introduit le mode de gouvernement sous lequel régnait sa contemporaine, la reine Victoria, en Angleterre : la monarchie constitutionnelle, si elle n'a pas été introduite comme telle, a influé en tout cas sur la création du poste de premier ministre. À partir de là allait se créer une dynastie roturière, où la fonction de Premier ministre – et plus tard, d'époux de la reine – se transmettrait de père en fils. C'est le Premier ministre, surtout à partir des dernières années de règne de Ranavalona I, qui prenait les décisions importantes, tout en préservant les apparences : en façade, c'était la souveraine, femme de noble origine, comme l'avait recommandé Andrianampoinimerina, qui régnait, et conférait à son Premier ministre un minimum de légitimité. À la mort de Ranavalona I, c'est ce dernier qui a choisi en coulisses la femme noble pour lui succéder, ce qui aurait été considéré comme un sacrilège si le public l'avait su. Et c'est ce mode de gouvernement, entre une souveraine régnant selon la tradition établie et un Premier ministre roturier qui a détourné progressivement à son profit la réalité du pouvoir, qui a perduré tout au long du XI^{ème} siècle, jusqu'à l'abolition de la royauté à Madagascar par une loi votée à l'Assemblée nationale française en 1896 (Rabenoro, 2012). C'est cette période de l'histoire de Madagascar qu'invoquent les adversaires du genre pour en réfuter la pertinence. Néanmoins, on ne saurait ignorer la profondeur des bouleversements sociaux apportés par plus de 60 ans de colonisation, soit de 1896 à 1960 (*Ibid.*). Selon toujours Rabenoro, les femmes malgaches n'auraient jamais eu et n'auraient toujours pas de problèmes d'accès au pouvoir. La raison est que, pendant la période monarchique au XIX^{ème} siècle, cinq femmes ont régné à Madagascar jusqu'à l'invasion coloniale en 1896. Cependant, ce fait est souvent mentionné pour nier la pertinence de la lutte pour l'égalité de genre. De plus, l'analyse de la nature du pouvoir exercé par ces femmes permet déjà de nuancer le propos que les reines issues de la noblesse ou *andriana* ont régné, mais que ce sont leurs premiers ministres *hova* ou roturiers qui ont gouverné Madagascar (*Ibid.*).

Section 2 : Sous la colonisation

La colonisation a duré 54 ans à Madagascar. Durant cette période, la politique coloniale imprégnée du mythe de la virilité masculine s'est attachée à diffuser l'image d'une supériorité de l'homme par rapport à la femme dans tous les domaines y compris le domaine économique. De plus, les filles n'ont plus assez à l'éducation au même titre que les garçons durant cette période car elles sont de plus en plus délaissées or les filières ouvertes aux garçons sont de plus en plus diversifiées.

Les effets du souci d'égalité des sexes ont été effacés durant la période coloniale. Le problème d'inégalité des sexes apparaît et les rôles/places accordés à la femme se trouvent restreint et occupé par les hommes.

Le rôle économique des femmes n'est pas reconnu : même leurs multiples rôles dans la répartition traditionnelle du travail agricole sont ignorés, puisqu'elles ne paient pas les impôts. En outre, la femme est éliminée de toutes les sphères de décision, disparaît totalement des sphères politique et militaire et n'a pas droit à la parole.

Section 3 : A l'indépendance jusqu'à nos jours

La constitution de 1960 n'a plus manqué d'affirmer l'égalité de tous les citoyens et de bannir toute forme de discrimination. En matière de droit, les règles de base étaient restées inchangées, y compris le souci d'équilibre et d'équité entre les genres qui caractérisait le droit précolonial. Les lois furent donc rédigées dans ce sens. Puisque les femmes avaient été tenues à l'écart des affaires communautaires sous le régime colonial : on n'allait pas leur confier brusquement les affaires de l'Etat. D'ailleurs les mouvements nationalistes qui allaient donner naissance aux partis politiques étaient eux-mêmes partis des syndicats, qui ne comportaient pratiquement des femmes puisque le secteur formel de l'emploi était réservé aux hommes. Il n'est donc pas étonnant que les premiers députés à l'Assemblée Nationale, chargés de voter les lois de la nouvelle République, aient tous été des hommes. De plus, les cadres de la nouvelle administration nationale soient à 100 % des hommes : les premiers gouvernements après l'indépendance ne comptaient aucune femme, jusqu'à la création en 1970 de deux secrétariats d'État, avec deux femmes à leur tête, l'une chargée de la Condition féminine, l'autre de l'Enfance ; puis le régime transitoire qui a gouverné le pays de 1972 à 1975 ne comportait de nouveau aucune femme (*Ibid.*).

La politique, dans sa version « moderne », était désormais un domaine typiquement masculin. Sous la Première République, le travail de production fourni par la population féminine est toujours occulté, du fait que seuls les hommes paient l'impôt. Comme sous la colonisation, la part des femmes dans la production familiale²³ est ignorée parce que c'est le père qui figure sur les rôles de l'administration.

L'éducation est théoriquement accessible à tous garçons et filles, et les quotas qui limitaient l'accès des femmes à l'enseignement supérieur jusqu'à la fin de la colonisation sont supprimés. Jusqu'à nos jours cependant, la société garde les séquelles de la discrimination

²³ Qui se caractérise par le paiement de l'impôt ou d'acquitter l'impôt

passée : à partir de 45 ans environ, les femmes sont beaucoup plus nombreuses que les hommes à être analphabètes. L'institution du service national obligatoire pour les bacheliers, filles et garçons, en 1975, contribua certainement à renforcer les principes d'égalité entre les sexes.

Cette période, cependant, coïncide avec l'Année Internationale de la femme en 1975, et le début de la Décennie Internationale de la Femme²⁴. La République Démocratique de Madagascar adhère au mouvement, en créant en 1976 la Direction de la Condition de la Femme et de l'Enfance au sein du Ministère de la Population. Elle participe également à la Conférence mondiale sur les Femmes en 1985.

CONCLUSION

Les rôles économiques des femmes à Madagascar ont connu des hauts et des bas tout au long des périodes allant de la période précoloniale jusqu'à nos jours. Néanmoins, les malagasy ont dès les périodes des « *vazimba* » accordé une place importante et humble aux femmes en les appelant « *andriambavilanitra* ». Durant la période monarchique et après le règne du roi Andrianampoinimerina, les femmes n'ont pas eu de problèmes sur l'exercice de ses rôles dans le pays. Cependant, les rôles économiques des femmes se sont détériorés durant la période coloniale du fait que les colons accordaient plus de place aux hommes et ses rôles des femmes reprennent leur indépendance dès l'indépendance du pays avec la déclaration des droits de l'homme qui stipule qu'aucune discrimination ne peut exister entre les femmes et les hommes et qu'ils doivent avoir des rôles similaires ou du moins à peu près. En plus, la conférence internationale des femmes en 1975 s'est déroulée pendant cette période de décolonisation de Madagascar. Néanmoins, la place des femmes à Madagascar est encore une bataille qui n'est pas encore terminée car les femmes sont toujours les plus défavorisées dans le pays face surtout aux coutumes et mœurs dans certaines régions.

²⁴ 1975-1985

CHAPITRE 2 : Le statut de la femme à Madagascar

INTRODUCTION

Pour analyser le statut de la femme à Madagascar, nous avons utilisé les données de l'INSTAT notamment sur le rapport de l'Enquête Nationale sur le Suivi des Indicateurs de L'Objectifs Millénaire du Développement ou ENSOMD sur l'automatisation des femmes qui a été réalisée en 2012. L'évaluation du statut de la femme nécessite l'analyse de quelques indicateurs. Elles portent entre autre sur son activité numéraire, l'éducation, l'alphabétisation, et l'accès au financement. Cependant, dans ce chapitre et pour déjà prévenir le chapitre suivant, nous allons nous borner sur le statut des femmes en matière d'éducation des filles et d'alphabétisation des femmes pour en dégager les effets de l'analphabétisation des femmes dans leur vie quotidienne.

Section 1 : L'éducation et l'alphabétisation des femmes

A- La parité garçons/filles dans les enseignements primaires, secondaires et supérieurs

Depuis 1999, l'État Malagasy a déployé des efforts à l'échelle nationale pour promouvoir l'éducation pour tous c'est-à-dire que garçons ou filles ont tous le droit d'aller à l'école. L'État dispose un enseignement public gratuit et accessible à tous pour le cycle primaire. De ce fait, les garçons ainsi que les filles ont totalement accès à l'enseignement primaire. Le nombre des filles qui fréquentent l'enseignement secondaire se dégrade et cette dégradation subsiste de plus en plus pour l'enseignement supérieur. Donc, plus le niveau d'éducation est élevé, plus le nombre de filles qui ont accès à l'éducation diminue.

Tableau 1 : Ratio d'abandon des élèves (filles/garçons) au niveau de l'enseignement primaire et secondaire du premier cycle, par sexe, selon le niveau d'instruction et certaines caractéristiques sociodémographique

	Niveau d'enseignement									
	Primaire					Secondaire I				
	Garçons		Filles		Ratio Filles / Garçons	Garçons		Filles		Ratio Filles / Garçons
	Effectif	%	Effectif	%		Effectif	%	Effectif	%	
Groupe d'Age										
6-14	293	5,4	275	5,1	0,94	33	4,6	28	3,3	0,72
15-19	106	35,0	100	52,6	1,50	80	11,1	109	17,6	1,59
20-24	13	81,3	22	95,7	1,18	30	40,5	7	29,2	0,72
25-29	9	100,0	14	100	1,00	2	100,0	5	100,0	1,00
30-34	10	100,0	10	100	1,00	3	100,0	3	100,0	1,00
35-39	16	100,0	6	100	1,00	4	100,0	4	100,0	1,00
40-44	4	100,0	12	100	1,00	2	100,0	1	100,0	1,00
45-49	3	100,0	7	100	1,00	2	100,0	1	100,0	1,00
Milieu de résidence										
Capitale	8	2,3	8	2,2	0,96	7	3,9	9	5,1	1,31
Autres Villes	13	2,3	21	3,7	1,61	11	3,2	19	5,7	1,78
Ensemble urbain	21	2,3	29	3,1	1,35	18	3,4	28	5,5	1,62
Rural	461	9,2	421	9,2	1,00	139	13,8	131	13,2	0,96
Quintile de consommation										
Plus pauvre	99	8,8	94	8,9	1,01	17	13,6	23	18,1	1,33
Pauvre	131	9,7	106	8,4	0,87	27	15,3	32	15,8	1,03
Moyen	111	8,7	106	8,6	0,99	37	12,7	38	14,3	1,13
Riche	97	7,8	103	9,5	1,22	37	9,1	37	10,2	1,12
Plus riche	44	4,7	41	4,6	0,98	39	7,3	29	5,3	0,73
Madagascar	482	8,1	450	8,1	1,00	157	10,2	159	10,5	1,03

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

Le tableau 1 montre les ratios d'abandon des élèves garçons/filles selon les caractéristiques sociodémographiques. Le ratio d'abandon filles/garçons au niveau primaire est faible pour les 6-14ans, mais nettement élevé pour les 15-19 ans. Seule la capitale présente un ratio d'abandon en faveur des filles : 0,96. Les filles résidant en ville sont les plus enclines à abandonner leur scolarité. Les filles appartenant aux quintiles plus pauvres : 1,01 et riches : 1,22 sont les plus touchées par l'abandon scolaire au niveau primaire. Dans l'ensemble, Madagascar présente un ratio d'abandon de 1,00. Au niveau du secondaire Premier cycle, Madagascar présente un ratio filles/garçons d'abandon de 1,3 en faveur des filles. La tranche d'âge 15-19 ans présente une ration d'abandon en défaveur des filles avec 1,59. Seul le quintile des plus riches enregistre un ratio d'abandon scolaire en faveur des garçons avec 0,73. La principale cause d'abandon scolaire des filles est la pauvreté. L'impact de la crise que subit actuellement le pays a de profondes conséquences sur l'éducation en raison des déficiences du système éducatif malagasy, mais aussi de la situation difficile des ménages.

B- Alphabétisation des femmes de 15-24 ans par rapport aux hommes

Le Ministère de l'éducation nationale a pour principaux objectifs, depuis 2007, la réinsertion professionnelle et la réinsertion scolaire des femmes. En effet, à Madagascar, l'effectif des femmes alphabètes est nettement inférieur aux hommes.

Tableau 2 : Ratio des Femmes/Hommes salariés alphabètes, par sexe, selon les régions

REGION	Sans instruction		Ratio Femmes/hommes	Primaire		Ratio Femmes/hommes	Secondaire ou plus		Ratio Femmes/hommes
	Hommes	Femmes		Hommes	Femmes		Hommes	Femmes	
ANALAMANGA	60	32	0,53	178	150	0,84	683	468	0,69
VAKINAKARATRA	5	4	0,80	33	14	0,42	77	39	0,51
ITASY	2	1	0,50	26	6	0,23	22	23	1,05
BONGOLAVA	2	0	0,00	3	5	1,67	35	22	0,63
HAUTE MATSIATRA	48	16	0,33	32	21	0,66	52	37	0,71
AMORONI MANIA	7	1	0,14	7	3	0,43	25	25	1,00
VATOVAVY FITOVINANY	8	0	0,00	8	3	0,38	36	25	0,69
IHOROMBE	14	3	0,21	27	8	0,30	54	14	0,26
ATSIMO ATSINANANA	12	5	0,42	1	4	4,00	40	21	0,53
ATSINANANA	3	1	0,33	19	7	0,37	83	38	0,46
ANALANJIROFO	1	3	3,00	13	5	0,38	31	15	0,48
ALAOIRA MANGORO	3	2	0,67	10	5	0,50	60	37	0,62
BOENY	3	7	2,33	16	10	0,63	78	51	0,65
SOFIA	6	3	0,50	11	7	0,64	43	18	0,42
BETSIBOKA	7	2	0,29	7	4	0,57	39	24	0,62
MELAKY	8	4	0,50	8	2	0,25	36	18	0,50
ATSIMO ANDREFANA	19	11	0,58	10	5	0,50	71	54	0,76
ANDROY	10	4	0,40	7	3	0,43	10	0	0,00
ANOSY	27	18	0,67	21	13	0,62	42	33	0,79
MENABE	3	11	3,67	19	6	0,32	60	43	0,72
DIANA	23	12	0,52	25	15	0,60	67	36	0,54
SAVA	8	4	0,50	19	7	0,37	64	33	0,52
MADAGASCAR	279	144	0,52	500	303	0,61	1708	1074	0,63

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

Le ratio femmes/hommes pour les sans instructions est de 0,52 pour l'ensemble des régions à Madagascar. Cela signifie qu'on trouve moins de femmes salariées alphabètes par

rapport aux hommes. Le constat est le même pour le ratio dans le primaire qui est de 0,61 et le secondaire et plus : 0,63.

Il est aussi à remarquer qu'à Madagascar, seulement 30% des femmes sont alphabètes. (INSTAT, 2012)

Section 2 : les effets de l'analphabétisation des femmes dans leur vie quotidienne

La triste réalité est la suivante : « l'analphabétisation a un visage féminin » (UNESCO, 2015). L'effet le plus remarqué est que les femmes salariées sont moins nombreuses que les hommes salariés. Et, en étant salariée, la situation des femmes est plus critique que celle des hommes.

Les sans instruction et de niveau d'instruction primaire sont nombreuses avec respectivement 1,10 et 1,18 dans tout Madagascar et les femmes ne font pas exception. Ainsi, dans le secteur formel, on trouve moins de femmes que d'hommes tandis que le nombre est presque le même dans le secteur informel. Pour cette analyse, nous allons voir les effets de l'analphabétisation des femmes sur leur accès à l'emploi, leur situation dans le secteur institutionnel, leurs rémunérations ainsi que leur accès au crédit financier.

A- L'accès à l'emploi

Les femmes ont eu et ont toujours jusqu'à présent des problèmes sur l'accès à l'emploi surtout à des emplois bien rémunérés. En fait, les femmes qui n'ont pas assez de formation ni de qualification ne peuvent travailler que dans des secteurs à faible revenu et avec une condition de travail presque médiocre. Dans le secteur d'activités, le tableau 3 montre clairement que le nombre de femmes qui travaille dans le secteur primaire ainsi que dans le secteur secondaire sont inférieur à celui des hommes mais par contre, dans le secteur tertiaire, le nombre de femmes est légèrement supérieur à celui des hommes. En effet, le ratio pour le secteur secondaire est de 0,97 ; celui du secteur secondaire est de 0,81 et celui du secteur tertiaire est de 1,03.

Tableau 3 : Ratio femmes/hommes travaillant dans les secteurs d'activités, par sexe, selon les régions

REGION	Secteur d'activité														
	Primaire				RATIO Femme/ Homme	Secondaire				RATIO Femme/ Homme	Tertiaire				RATIO Femme/ Homme
	Femme		Homme			Femme		Homme			Femme		Homme		
	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif			
ANALAMANGA	33,1	348	30,5	385	0,90	19,0	317	24,3	473	0,67	47,9	1028	45,1	1080	0,95
VAKINAKARATRA	87,5	767	82,7	757	1,01	3,1	40	6,8	73	0,55	9,4	96	10,5	116	0,83
ITASY	86,5	742	87,8	791	0,94	4,6	36	6,4	69	0,52	8,8	89	5,8	64	1,39
BONGOLAVA	93,2	746	93,0	804	0,93	1,2	16	1,7	29	0,55	5,6	80	5,3	80	1,00
HAUTE MATSIATRA	80,4	677	82,9	750	0,90	6,6	58	5,5	65	0,89	13,0	144	11,7	136	1,06
AMORONI MANIA	91,4	929	92,2	901	1,03	1,5	22	2,5	34	0,65	7,0	74	5,2	56	1,32
VATOVAVY FITOVINANY	90,0	791	91,5	752	1,05	2,9	34	1,0	17	2,00	7,2	93	7,5	85	1,09
IHOROMBE	88,6	710	87,8	774	0,92	3,2	22	2,1	23	0,96	8,1	89	10,2	106	1,84
ATSIMO ATSIANANA	89,5	939	92,4	896	1,05	3,1	39	0,9	14	2,79	7,4	91	6,7	80	1,14
ATSIANANA	67,6	519	69,6	547	0,95	7,8	44	7,2	41	1,07	24,6	153	23,2	153	1,00
ANALANJIROFO	89,4	642	90,7	626	1,03	2,5	19	2,5	17	1,12	8,0	74	6,8	65	1,14
ALAOIRA MANGORO	84,3	690	86,5	727	0,95	3,9	33	3,9	37	0,89	11,8	129	9,6	111	1,16
BOENY	71,5	588	73,6	600	0,98	4,3	27	5,4	39	0,69	24,2	158	21,0	141	1,12
SOFIA	88,9	708	86,4	633	1,12	2,1	22	2,8	29	0,76	9,1	88	10,8	93	0,95
BETSIBOKA	89,4	835	89,0	808	1,03	1,3	13	1,5	18	0,72	9,3	110	9,5	100	1,10
MELAKY	90,6	687	91,4	774	0,89	4,1	36	1,7	23	1,57	5,4	69	6,9	76	0,91
ATSIMO ANDREFANA	69,1	443	79,8	520	0,85	6,0	37	4,4	40	0,93	25,0	173	15,8	128	1,35
ANDROY	95,0	767	96,2	849	0,90	1,7	17	0,7	7	2,43	3,4	33	3,1	33	1,00
ANOSY	83,8	709	86,1	719	0,99	6,9	57	5,0	40	1,43	9,3	97	8,9	88	1,10
MENABE	78,3	606	86,4	687	0,88	4,2	35	3,3	30	1,17	17,5	132	10,3	79	1,67
DIANA	51,9	250	53,9	300	0,83	12,6	59	16,2	89	0,66	35,5	149	29,9	164	0,91
SAVA	86,5	520	84,1	539	0,96	2,2	17	2,1	31	0,55	11,3	119	13,8	133	0,89
MADAGASCAR	76,9	14613	76,6	15139	0,97	6,0	1000	7,1	1238	0,81	17,1	3268	16,2	3167	1,03

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

B- Situation des femmes dans le secteur institutionnel

Malgré les mesures prises pour assurer un accès égal à l'emploi, et une plus grande représentativité des femmes dans les emplois publics occupant une fonction politique, économique, et sociale du pays, on a pu constater que la représentation des femmes dans l'ensemble de la vie publique, à l'exception du pouvoir judiciaire, et dans les sphères de décision du secteur privé, demeure encore faible par rapport à celle des hommes. En effet, le tableau 4 montre que sur un total de 10192 de personne travaillant dans le secteur institutionnel, 5006 sont des femmes et 5186 sont des hommes. Le ratio est dans de 0,97 qui signifie qu'il y a moins de femmes que d'hommes dans ce secteur.

Tableau 4 : Ratio femmes/hommes dans le secteur institutionnel

Secteur institutionnel	Sexe				Total	Ratio Femme/homme
	Femme		Homme			
	%	Effectif	%	Effectif		
Administration	41,4	83	58,6	118	202	0,71
Entreprise d'Etat	32,7	23	67,3	47	69	0,49
Grande Entreprise privée	28,3	85	71,7	215	301	0,39
Zone franche	66,0	45	34,0	23	68	1,94
Entreprise individuelle	50,1	4370	49,9	4357	8727	1,00
Entreprise associative sans but lucratif, ONG	34,8	18	65,2	33	51	0,53
Entreprise mixte, parapublique	48,8	6	51,2	7	13	0,95
Autres	49,4	376	50,6	385	761	0,98
Total	49,1	5006	50,9	5186	10192	0,97

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

C- Rémunérations

Une femme qui travaille dans un secteur d'activité se doit d'être payé. Les salaires des femmes sont pour la plupart moins élevés que ceux des hommes. Elles sont souvent très mal payées et sont possible d'être payé en nature au lieu d'un numéraire.

Tableau 5:

Répartition (en %) des femmes, actuellement en union, qui ont gagné plus de l'argent que leurs maris/partenaires pour leur travail au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon certaines sociodémographiques								
Caractéristique sociodémographique	Comparaison de gain de la femme à celui de leur mari/partenaire					NSP	Total	Effectif des femmes
	Plus que le mari/partenaire	Moins que le mari/partenaire	Plus ou moins égal à celui du mari/partenaire	Mari/partenaire ne rapporte pas d'argent				
Age de la femme								
15-19	6,9	55,6	30,4	4,1	3,1	100,0	426	
20-24	8,3	55,2	33,8	0,9	1,8	100,0	919	
25-29	8,1	58,9	30,3	1,0	1,7	100,0	1088	
30-34	9,3	57,2	31,0	0,6	2,0	100,0	1102	
35-39	12,9	51,7	33,7	0,6	1,1	100,0	925	
40-44	9,9	54,8	32,5	0,8	1,9	100,0	753	
45-49	12,4	52,6	34,0	0,3	0,6	100,0	508	
Niveau d'instruction								
Sans instruction	7,0	56,4	32,4	1,0	3,1	100,0	1169	
Primaire	8,4	56,7	32,6	1,0	1,4	100,0	2757	
Secondaire ou plus	13,3	53,1	31,4	0,9	1,2	100,0	1796	
Quintile de consommation								
Plus pauvres	5,6	57,5	31,6	0,7	4,6	100,0	762	
Pauvres	8,0	57,1	32,4	1,3	1,2	100,0	1089	
Moyen	10,8	56,0	30,7	1,4	1,1	100,0	1145	
Riches	9,0	57,0	31,8	1,0	1,3	100,0	1290	
Plus riches	12,7	51,5	33,8	0,6	1,4	100,0	1435	
Madagascar	9,7	55,5	32,2	1,0	1,7	100,0	5722	

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

Les femmes qui ont moins de revenus par rapport à leur partenaire ou mari sont les plus nombreux voire 55,5% pour l'ensemble. Cela signifie que la plupart des femmes n'ont pas encore leur indépendance économique à Madagascar mais dépendent de leur mari.

D- Accès au crédit

Quelques soient le milieu de résidence, la tranche d'âge, le niveau d'instruction et le quintile de consommation, les femmes jouissent d'un faible pouvoir et d'une faible capacité économique pour assumer efficacement et de manière pérenne leur rôle d'acteur de développement.

Pour y faire face, l'accès des femmes au crédit constitue l'un des moyens les plus efficaces pour leur permettre d'améliorer le niveau de revenus dans un cercle familial et communautaire.

Les résultats nationaux montrent que 3,8% de femmes de 15-49 ans en union ont participé actuellement au programme de micro finance avec 7,5% en milieu urbain et 3,0% en milieu rural. On constate aussi que les femmes entre 45-49 ans ont un taux d'accès au crédit de 7,6% alors que celui des femmes entre 15-19 ans n'en ont que 0,6%. Cela s'explique par le fait qu'un individu ne peut se procurer un crédit qu'à l'âge de 18 ans révolus.

De plus, nous avons remarqué que les femmes plus riches sont plus intéressées dans l'accès au crédit que celles des plus pauvres.

Néanmoins, 14,4% des femmes ont des problèmes de remboursements faute de la faiblesse du revenu, par exemple.

En résumé, l'accès des femmes au crédit quels que soient le milieu des résidences et le niveau d'instruction, est assez faible par manque de garantie et d'informations sur les opportunités existantes mais aussi par peur de procédures qui est dû à la manque d'éducation.

Tableau 6 : effectifs des femmes ayant participé à un programme de micro-finance selon les régions

REGION	Pourcentage de Femmes de 15-49 ans qui participent actuellement à un programme de miro-finance	Effectif de femmes de 15-49 en union	Pourcentage des femmes qui participent actuellement à un programme de micro-financement et qui rencontrent des problèmes pour le remboursement	Femme de 15-49 ans qui participent actuellement à un programme de micro-finance
ANALAMANGA	6,2	1771	16,7	109
VAKINAKARATRA	3,9	826	13,3	33
ITASY	3,6	359	0,0	13
BONGOLAVA	3,9	232	17,1	9
HAUTE MATSIATRA	0,5	517	0,0	2
AMORONTI MANIA	1,3	314	11,3	4
VATOVAVY FITOVINANY	1,7	626	35,4	11
IHOROMBE	1,7	144	37,0	2
ATSIMO ATSINANANA	0,9	360	22,8	3
ATSINANANA	3,2	599	29,6	19
ANALANJIROFO	5,6	535	7,6	30
ALAOTRA MANGORO	6,1	507	7,6	31
BOENY	4,3	365	0,0	16
SOFIA	6,1	586	3,5	35
BETSIBOKA	1,3	151	42,8	2
MELAKY	0,0	129	0,0	0
ATSIMO ANDREFANA	3,9	586	17,3	23
ANDROY	0,2	264	0,0	1
ANOSY	1,4	264	21,8	4
MENABE	1,4	301	0,0	4
DIANA	4,8	343	23,9	17
SAVA	3,8	449	24,4	17
MADAGASCAR	3,8	10229	14,4	385

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

Tableau 7 : effectifs des femmes ayant participé à un programme de micro-finance selon les caractéristiques sociodémographiques

Caractéristiques sociodémographiques	Pourcentage de femmes de 15-49 ans qui participent actuellement à un programme de micro-finance	Effectif de femmes de 15-49 ans en union	Pourcentage des femmes qui participent actuellement à un programme de micro-financement et qui rencontrent des problèmes pour le remboursement	Femmes de 15-49 ans qui participent actuellement à un programme de micro-finance
Groupe d'âge				
15-19	0,6	948	0,0	6
20-24	3,2	1 791	12,8	57
25-29	2,2	1 912	27,2	43
30-34	4,5	1 890	10,0	84
35-39	4,4	1 566	14,4	69
40-44	4,8	1 219	14,9	58
45-49	7,6	903	13,7	69
Milieu de résidence				
Capitale	8,0	722	12,5	58
Autre urbains	7,1	1 122	15,3	80
Urbain	7,5	1 843	14,2	138
Rural	3,0	8 386	14,5	248
Niveau d'instruction				
Sans instruction	0,7	2 512	12,5	19
Primaire	2,8	4 743	18,4	133
Secondaire et plus	7,9	2 973	12,2	234
Quintile de consommation				
Plus Pauvre	1,5	1 574	13,1	23
Pauvre	2,2	1 900	29,7	42
Moyen	1,8	2 059	14,3	38
Riche	3,8	2 249	11,6	84
Plus riche	8,1	2 446	12,4	198
Ensemble	3,8	10 299	14,4	385

SOURCE : INSTAT/ENSOMD 2012-2013

CONCLUSION

L'analyse du statut des femmes à Madagascar qui s'est faite spécialement par rapport aux hommes montre clairement que les femmes sont dans tous les critères considérées moins avantagées que les hommes. Ce désavantage se rencontre très nettement au niveau de l'éducation des filles et l'alphabétisation des femmes qui ont un effet d'entraînement négatif sur les autres critères comme l'accès à l'emploi, au crédit ainsi qu'aux rémunérations.

CHAPITRE 3 : La nécessité de l'éducation des femmes pour promouvoir le Développement à Madagascar

INTRODUCTION

Dans ce chapitre, nous allons poser l'hypothèse que la femme contribue au développement économique d'un pays du fait qu'en étant mère de famille, elle est responsable de son foyer partant de son mari et surtout sur ses enfants. De ce fait, une mère de famille bien instruite, avec des bonnes connaissances va avoir des influences positives sur sa famille. De plus, la capacité d'une mère de famille qui a un baccalauréat, par exemple, se diffère totalement de la capacité d'une mère de famille qui a abandonné l'école au primaire. Nous allons orienter notre analyse dans la voie qu'une mère de famille avec une bonne base d'éducation et de mentalité va transmettre son attitude à ses enfants et ces derniers vont étudier sous leur appui et vont réussir leur études. Or, des jeunes qui réussissent leurs études vont apporter les connaissances qu'ils ont acquises au service de son pays, en général, Donc, ces jeunes vont contribuer au développement de son pays quel que soit son sexe et cela va former un cercle vicieux²⁵. De ce fait, l'alphabétisation des femmes va leur permettre d'éduquer les générations futures et assurer le développement du pays.

Du chapitre précédent, nous avons pu tirer que l'éducation des filles ne sont pas les cadets des soucis des parents voire même de la société tout entière à Madagascar. Les parités filles/garçons ne se diffèrent pas trop dans les écoles primaires mais plus le niveau d'enseignement augmente, moins sont les filles qui fréquentent l'école.

Cependant, à Madagascar, l'éducation des femmes est indispensable pour pouvoir façonner les fondements d'un développement durable et le plus équitable possible pour l'ensemble de la population. L'ensemble des organismes internationaux pointent le fait que les femmes sont des vecteurs considérables de développement au sein des pays en

²⁵ Une femme éduquée va éduquer ces enfants et va avoir des enfants éduqués qui deviendront jeunes et ensuite parents à leur tour et si ce sont des filles elles vont être mère de famille et éduquer à leur tour ses enfants et ainsi de suite.

développement, comme Madagascar, mais sont bien souvent victimes des coutumes, des visions de la société et des lacunes du droit, ce qui les empêche bien évidemment de pouvoir contribuer comme elles le devraient à l'augmentation de la croissance économique mais aussi du développement, ce qui prive le pays d'une hausse considérable du bien-être de la population. Pour bien analyser la nécessité de l'éducation des femmes dans la promotion du développement d'un pays comme Madagascar, nous allons aborder deux sections notamment : les apports des femmes au développement à travers l'éducation et les conséquences du faible niveau d'alphabétisation des femmes sur le développement de Madagascar.

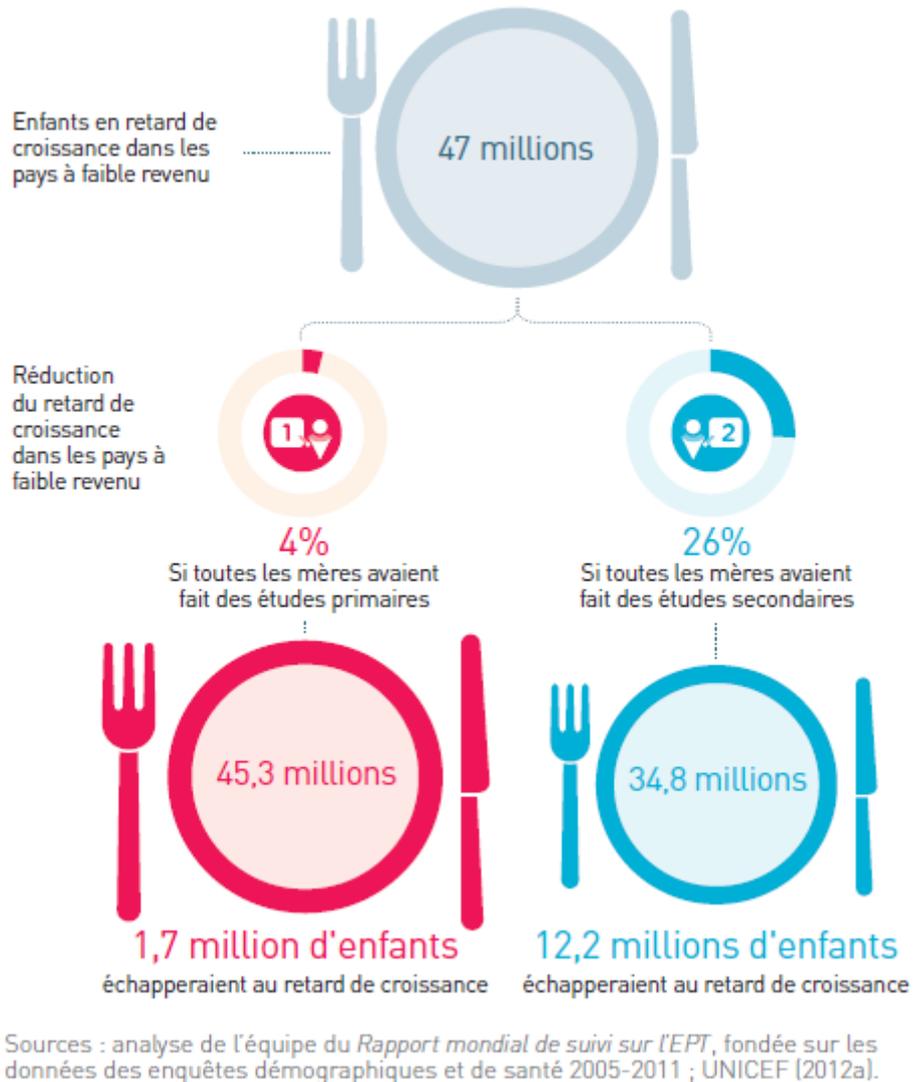
Section 1: Les apports des femmes au développement à travers l'éducation

I- L'éducation des mères améliore la nutrition des enfants

L'éducation des femmes les encourage à adopter des pratiques adéquates de santé et d'hygiène. Dès l'âge de un an, quand les effets négatifs de la malnutrition sur les perspectives de vie deviennent sans doute irréversibles, les enfants dont les mères ont suivi le premier cycle du secondaire ont 48 % de probabilité de moins d'être trop petits dans l'Andhra Pradesh, en Inde, et 60 % au Pérou, par rapport à ceux dont les mères ne sont pas instruites, compte tenu d'autres facteurs liés à une meilleure nutrition, comme la taille de la mère, les pratiques d'allaitement, l'eau et l'assainissement et la situation financière du ménage (UNESCO, 2015).

À Madagascar, les mères analphabètes reçoivent des formations données par divers organismes internationaux pour l'alimentation de ces enfants tandis que les mères qui ont eu accès à l'éducation savent bien nourrir leurs enfants.

Figure 1 : Apport de l'éducation des mères sur la nutrition des enfants



II- Un niveau d'instruction plus élevé réduit les décès d'enfants évitables

L'éducation des mères a sauvé des millions de vies d'enfants. Entre 1990 et 2012, le nombre total d'enfants qui meurent avant leur cinquième anniversaire a baissé de 12,6 à 6,6 millions, dont 6,1 millions dans les pays à faible revenu et à revenu moyen inférieur (UNICEF, 2012).

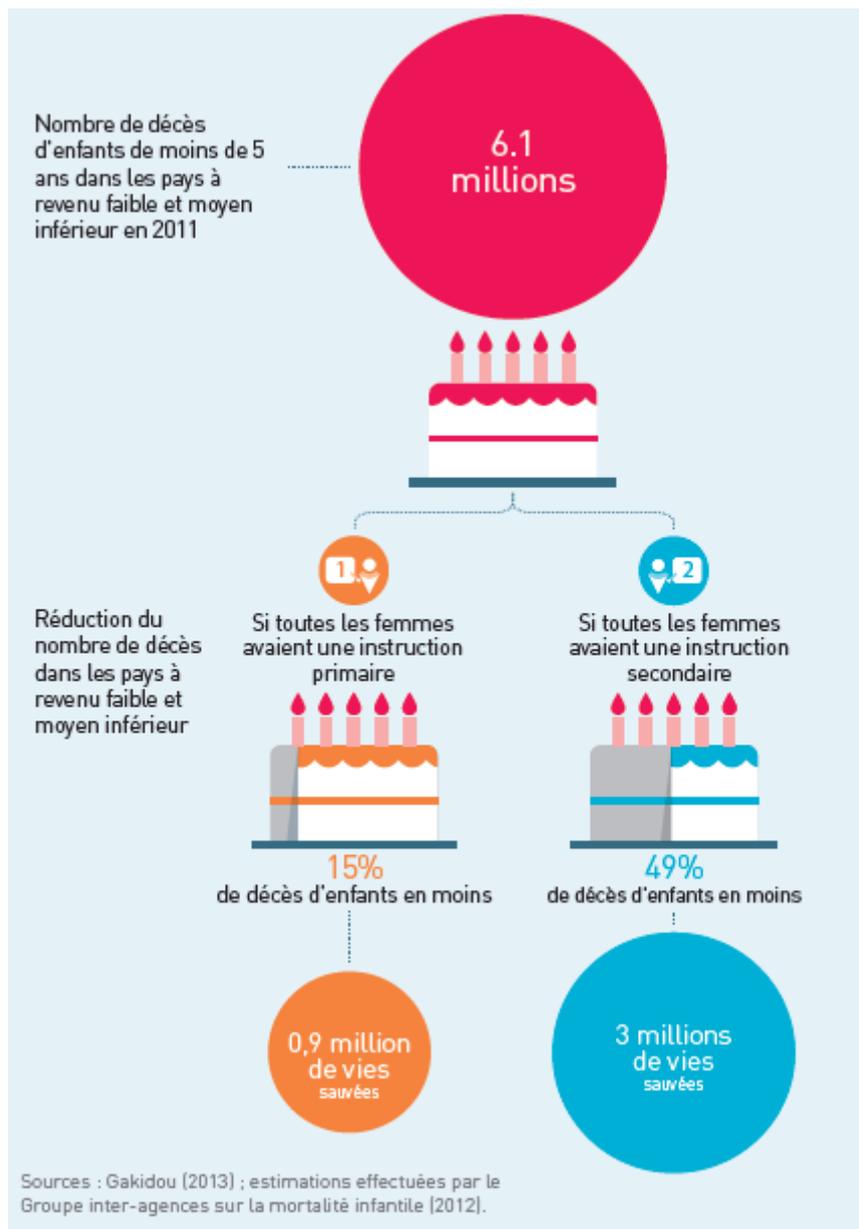
L'éducation maternelle compte pour moitié dans la totalité des vies épargnées grâce à cette baisse de la mortalité infantile, la croissance économique comptant pour moins du dixième. Pour éliminer les décès d'enfants évitables d'ici à 2030, il est urgent d'agir, et l'éducation doit être un élément de cette action. Si toutes les femmes des pays à faible revenu et à revenu moyen inférieur achevaient l'enseignement secondaire, le taux de mortalité des

enfants de moins de 5 ans baisserait de 49 %, ce qui épargnerait chaque année 3 millions de vies humaines (*Ibid.*).

Les mères instruites ont plus de chances de se faire assister lors de l'accouchement par une sage-femme ou une accoucheuse qualifiée. Près de 40 % des décès d'enfants de moins de 5 ans se produisent au cours des 28 jours suivant la naissance, dans la plupart des cas à cause de complications au moment de l'accouchement. Une mère alphabétisée a en moyenne 23 % plus de probabilités d'être assistée par une sage-femme qualifiée (*Ibid.*).

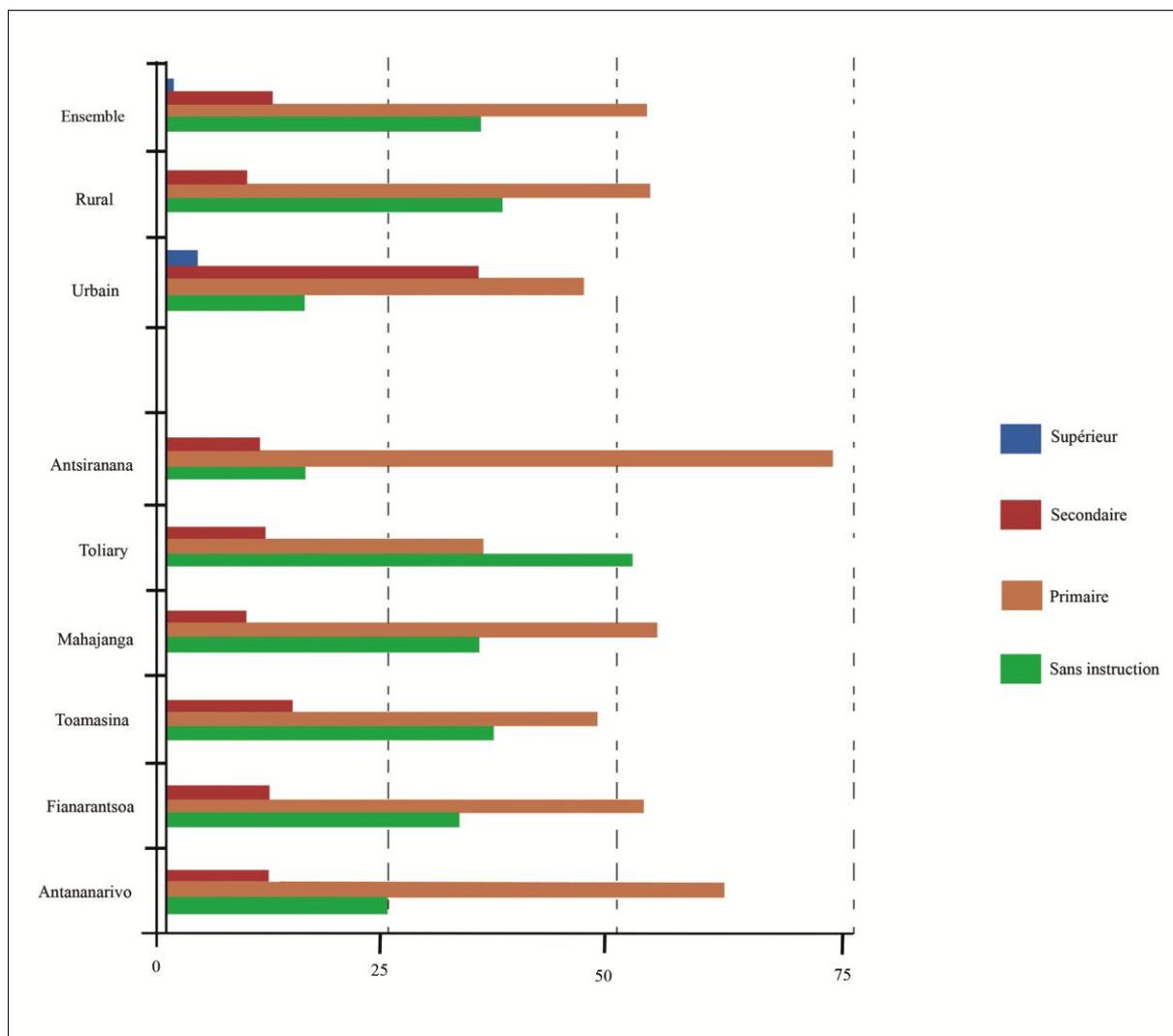
Les mères instruites ont aussi plus de probabilités de faire vacciner leurs enfants. Ainsi, si toutes les femmes des pays à revenu faible et moyen inférieur avaient achevé une scolarité secondaire, la probabilité que leurs enfants soient vaccinés contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche augmenterait de 43 %, même en tenant compte d'autres facteurs comme la situation financière du ménage ou le niveau d'instruction moyen de la Communauté. De plus, des études faites en Côte d'Ivoire ont permis de savoir que sur 1000 naissances, 103 enfants décèdent avant l'âge de 5 ans si leurs mères n'ont jamais été scolarisées, 53 enfants si elles ont achevé le cycle primaire et 24 si elles ont pu poursuivre ses études jusqu'à la fin du second cycle du secondaire (*Ibid.*).

Figure 2 : Apport de l'éducation des femmes sur la réduction des décès des enfants



Cette situation est rencontrée aussi à Madagascar. La figure 1 ci-dessous le montre très nettement. En effet, cette figure nous montre clairement que le pourcentage de mortalité infantile pour les mères sans instruction est inférieur à celui qui ont reçu des enseignements primaires à Madagascar mais plus le niveau d'instruction des femmes augmentent moins sont le nombre des enfants qui meurent. Les enfants nés des femmes qui ont reçu des enseignements supérieurs ont le risque minime de mourir.

Figure 3 : pourcentages de mortalité infantile (enfants moins de 5ans) par rapport à l'éducation obtenu par les mères par région



Source : INSTAT, 2015

III- Les autres points qui justifient le lien entre l'éducation des femmes et le développement

Youssef Courbage²⁶ et Emmanuel Todd²⁷ avaient élaboré une théorie qui met en relation l'aptitude des femmes et l'évolution des nations durant la Conférence sur la modernité qui s'est déroulé à Kouba en Alger en 2013. Ce duo affirme que : « lorsque plus de 50% des femmes sont alphabètes, il faut s'attendre à ce que 30 années plus tard le pays se développe »

²⁶ Démographe libanais

²⁷ Anthropologue français

Des études montrent aussi que pour chaque année d'études supplémentaire de la mère, la scolarité de l'enfant augmente en moyenne de 0,32 année. De plus, au Pakistan, d'après le Rapport Mondial de suivi du projet Education pour tous 2013-2014, il est cité qu'une augmentation d'un point de pourcentage de l'instruction des filles entraîne un accroissement du Produit Intérieur Brut ou PIB moyen de 0,3 point et un relèvement du taux de croissance annuel du PIB de 0,2 point²⁸.

Parallèlement, l'UNICEF (2013) est convaincu que l'éducation des filles (enseignements primaires et secondaires) permet de s'attaquer aux causes profondes de la pauvreté.

A Madagascar, il manque des données statistiques pouvant mesurer la part de développement apportée par les femmes dans l'économie comme le PIB par exemple mais comme tous les pays du monde, Madagascar ne nie pas que l'éducation des filles est un facteur de développement économique et social.

Un séjour dans un village appelé Ambohitrangano, commune Sabotsy Namehana, région Analamanga à Madagascar nous a fait comprendre que l'éducation des femmes est primordial pour le développement d'un pays. En effet, la plupart des femmes du village n'ont pas terminé le primaire, par conséquent, elles se sont mariées très tôt et ont plus de 6 enfants dans la famille. Les femmes accouchent à la maison avec l'assistance de ce qu'on appelle le « *renin-jaza* » et de ce fait, les enfants qui naissent n'ont pas pour la plupart des actes de naissances. Faute de ne pas posséder d'acte de naissance, les enfants ne vont pas aller à l'école et deviennent illettré. Les garçons vont donc travailler aux champs ou vont être des maçons inexpérimentés avec des revenus moindres alors que les filles attendent l'âge de 15 ou 16ans pour se trouver un mari et suivre les pas de leurs mères. Le village est tellement pauvre et selon les habitants la pauvreté a déjà durée plus de 50ans et qu'ils ne trouvent pas de solution pour s'en sortir. Peut-être que la promotion de l'éducation des filles serait une bonne solution.

Un enquête que nous avons menées dans un lycée se situant à Sabotsy Namehana toujours, nous a permis de savoir que plus de 50% des étudiants dans le lycées sont issues d'une famille dont la mère a un emploi qualifié c'est-à-dire à un niveau d'instruction élevé.

²⁸ www.globalpartnership.org

Section 2 : Les conséquences du faible niveau d’alphabétisation des femmes sur le développement

Le faible niveau d’alphabétisation des femmes a des conséquences très importantes sur la croissance et le développement de Madagascar, c’est la raison pour laquelle nous étudierons tout d’abord les conséquences sur son économie²⁹ mais également les conséquences sur le bien-être de la population³⁰.

A- Les répercussions sur son économie

Les répercussions quantitatives du faible niveau d’alphabétisation des femmes à Madagascar empruntent divers canaux : premièrement le fait de ne pas utiliser un potentiel de croissance ; deuxièmement le fait que l’on assiste à une forte augmentation démographique; enfin troisièmement que les femmes ne peuvent valoriser leur capital humain.

1- Le potentiel de croissance non utilisé

Plusieurs études internationales ont montré que l’éducation des petites filles permettait des changements dans la structure de la société³¹. D’autres études ont montré comment l’accès à l’éducation des petites filles était étroitement lié avec la croissance du PIB (OIT, 2008-2009). Dans un pays en développement comme Madagascar, et surtout en milieu rural, les charges domestiques sont nombreuses et très contraignantes³². Par ailleurs, les femmes perdent un temps précieux dans la journée à effectuer ces charges domestiques, temps pendant lequel elles se privent d’une activité productive rémunérée, ce qui de ce fait diminue le revenu du ménage, diminuant également, par la variable de la demande, le potentiel de croissance du pays.

De plus pour que les femmes puissent accéder au marché de travail, il faut qu’elles négocient une nouvelle définition dans les rôles sociaux³³. Quand cette négociation peut être faite et qu’elle aboutit à une situation préférable pour les femmes, ces dernières peuvent garder la maîtrise de leur budget personnel afin de pouvoir par la suite financer l’éducation de

²⁹ Il s’agit donc de regarder les conséquences d’un point de vue quantitatif

³⁰ Il s’agit des conséquences du point de vue qualitatif

³¹ Aussi bien dans les familles que dans les lieux de travail, il faut qu’elles le fassent

³² Ravitaillement en eau, en bois, travail de la terre

³³ Etant donné que si elles veulent participer au marché du travail, il faut qu’elles le fassent en plus de leurs nombreuses fonctions domestiques

leurs enfants, permettant à la famille d'obtenir une « promotion sociale » ainsi qu'une évolution de la vision de la place de la femme dans la société (Beauzile, 2002).

Ainsi, la faiblesse du taux de scolarisation des femmes a pour conséquence de les enfermer dans une reproduction sociale dans laquelle elles doivent exercer de nombreuses et contraignantes tâches domestiques, les empêchant d'accéder au marché du travail et donc de ce fait créant un potentiel de croissance non utilisé.

2- Une augmentation démographique importante

Madagascar est un pays qui est caractérisée par un taux annuel de croissance de la population très important. Dans certaines familles, le développement physique et mental des enfants se fait souvent avec du retard à cause principalement de la pauvreté, qui engendre de graves problèmes de malnutrition. Cette forte augmentation démographique est également la cause d'une forte proportion de jeunes dans la population totale, proportion qui dans le futur, lorsque le taux annuel de croissance de la population sera moindre, ne fera qu'augmenter le ratio de dépendance qui existera entre les générations (Nations Unies, 2002).

Il est possible de constater que la scolarisation des petites filles³⁴ est corrélée avec la diminution de la fécondité : ainsi, l'augmentation du niveau d'éducation et donc la diminution de l'analphabétisme ont pour conséquence de diminuer le nombre d'enfants moyen par femme. Ceci peut être expliqué par le fait que lorsque le taux d'éducation des femmes augmente, elles ont tendance à se marier plus tardivement mais également à utiliser plus régulièrement divers moyens de contraception (UNESCO, 2003).

Ainsi, dans la mesure où les femmes peinent à accéder à l'éducation, sont mariées très jeunes et ont des enfants à un âge précoce, entraîne non seulement un fort taux annuel de croissance de la population mais également de forts taux de mortalités infantile et maternelle, des besoins croissants en infrastructures diverses besoins auxquels ne répondent pas efficacement les gouvernements et autres acteurs internationaux, produisant un impact négatif sur l'économie des pays considérés.

3- La théorie du capital humain

Becker a commencé à développer à la fin des années 1950 la théorie du capital humain : des individus ou bien des parents peuvent réaliser d'éventuels investissements, pour

³⁴ Majoritairement lorsqu'elles atteignent l'enseignement secondaire

eux-mêmes ou pour leurs propres enfants, en fonction des divers avantages et inconvénients qui pourraient en être tirés. Ainsi, les parents en investissant dans le capital de leurs enfants, grâce à la scolarisation notamment, essaient d'assurer un flux de revenu futur plus important, du fait de l'investissement réalisé qui permettra d'accumuler du capital humain et donc de valoriser ce dernier (Becker, 1964).

A présent en ce qui concerne le cas de l'Afrique subsaharienne dont Madagascar en fait partie, il y a une réelle sous-évaluation du profit qui peut être potentiellement retiré grâce à l'investissement que les familles pourraient faire dans le capital humain de leurs enfants en général mais surtout pour leurs petites filles (Beauzile, 2002). En effet, dans la majorité des cas, on considère que l'investissement constitué par l'éducation des petites filles sera soit inutile³⁵ soit sera un obstacle au mariage précoce de la jeune fille³⁶.

Si les familles ne veulent pas réaliser d'investissement dans le capital humain des petites filles, elles se privent de la moitié des profits qui pourraient être retirés suite à la réalisation d'un tel investissement³⁷. On retombe donc de ce fait sur le constat selon lequel il y a un important potentiel de croissance qui demeure inexploité à Madagascar dont l'une des principales causes est l'inégalité entre les genres.

B- Les répercussions sur le bien-être social

Les répercussions du faible niveau d'éducation des femmes sont là aussi multiples : tout d'abord cela auto entretient le clivage déjà préexistant entre les hommes et les femmes, ce qui conduit inexorablement à de l'injustice sociale ; par ailleurs, cela entrave également le niveau de participation des femmes à la vie politique ; enfin, cela conduit à une augmentation notable de la pauvreté dans le pays, pauvreté qui devient un obstacles très difficile à franchir si l'on veut augmenter le bien-être général de la population.

³⁵ Puisqu'au final elle passera ses journées à réaliser des travaux domestiques

³⁶ Qui pourra s'avérer être une forme de déshonneur pour la famille

³⁷ Notamment en ce qui concerne les revenus futurs qui pourraient être apporté par ces femmes et qui pourrait permettre à la famille d'avoir un niveau de vie plus élevé

1- Inégalités hommes/ femmes et injustice sociale

Le fait que les femmes aient du mal à accéder à l'éducation entraîne inévitablement l'existence d'inégalités entre les hommes et les femmes, inégalités qui constituent en réalité un cercle vicieux³⁸.

Comme l'a dit à juste titre Sen : « L'absence de ressource est la principale source de privation des capacités d'un individu. » (Sen, 2000). Ainsi, parce que les familles ont des ressources économiques et sociales limitées, elles ne peuvent accéder à diverses libertés comme par exemple l'éducation, la santé, L'injustice sociale se profile alors puisque tous les individus ne sont pas égaux face à l'accès à certaines « capacités » comme l'explique Sen : les fondements de la liberté réelle et donc de la justice sociale sont justement représentés par ces « capacités », du fait que beaucoup d'individus en sont privés est la signification de l'existence d'injustice sociale flagrante (*Ibid.*).

Le faible taux d'alphabétisation des femmes dans l'île les exclut de fait du marché du travail, les prive d'un revenu et bien souvent d'une quelconque représentation politique et les enferme dans une situation de dépendance vis-à-vis de leurs maris. Il se crée alors un véritable engrenage duquel il est difficile de s'extraire du fait de la domination des hommes sur les femmes et des négociations qu'il faut alors mettre en place mais qui passe par une hausse indispensable du niveau d'éducation des petites filles.

Il ne faut toutefois pas perdre de vue qu'il existe certes des inégalités de genre mais également des inégalités entre les femmes : étant donné que les femmes qui vivent en ville ont des taux d'alphabétisation plus importants que celles qui vivent en milieu rural, elles voient leurs inégalités être atténuées par rapport à ces dernières.

2- La participation des femmes à la vie politique

Le faible taux d'alphabétisation des femmes les exclut donc du marché du travail mais également de la vie politique : dans la mesure où elles n'y sont que très faiblement représentées, il est difficile pour les quelques représentantes de réussir à instaurer de nouvelles lois qui pourrait avoir des effets positifs pour le développement du pays. Il est possible de constater cela dans l'accès très difficile des femmes aux droits de propriétés de la terre (Ordioni, 2005).

³⁸ Parce qu'il y a des inégalités entre les genres, les femmes ont moins la possibilité d'aller à l'école et parce qu'elles ont moins la possibilité d'aller à l'école, il y a creusement des inégalités

De manière générale, les femmes ont besoin de créer une situation de négociation avec les hommes afin de légitimer leur statut dans la société : pour cela elles doivent pouvoir avoir accès à la vie politique.

De plus, les femmes analphabètes considèrent que les textes de lois ne sont en fait que la manifestation des restes des puissances coloniales, ces mêmes puissances qui ont renforcé leurs statuts actuels de dépendance vis-à-vis des hommes (Manji, 1999).

Le faible niveau d'alphabétisation des femmes à Madagascar s'oppose réellement au processus de développement dans la mesure où elles éprouvent d'énormes difficultés pour accéder à la sphère politique, alors que cet accès est considéré comme indispensable pour les pays qui veulent se diriger vers un développement durable : ce développement ne peut se faire sans la contribution des femmes à la vie politique.

3- Une pauvreté qui tend à augmenter

Galbraith en 1994 dans la revue *Afrique 2000* disait : « Il n'y a pas dans le monde de population éduquée qui soit pauvre et il n'y a pas de population illettrée qui ne soit pas pauvre. » La pauvreté, de manière générale est un concept multidimensionnel.

Par ailleurs, dans la mesure où les femmes ont un taux d'alphabétisation faible à Madagascar, elles privent leurs pays d'une production économique plus importante, agissant de ce fait sur la croissance économique du pays, accentuant par la suite la pauvreté dans le pays (UNESCO, 2004).

CONCLUSION

Nous pouvons en conclure de ce chapitre que la contribution des femmes au développement d'un pays peut être mesurée par le niveau d'éducation qu'elles ont et qu'elles apportent dans l'éducation de ses enfants. L'éducation des filles n'est pas souvent privilégiée dans nombreuses régions de Madagascar. Or, l'éducation des filles est un moyen efficace pour la promotion du développement économique du pays. De ce fait, le faible niveau d'alphabétisation des filles ont des conséquences néfastes pour le processus de développement du pays. En plus, les filles qui ont reçu une éducation ont des enfants en meilleure santé, moins nombreux et plus instruits. Bref, les filles sont l'avenir du monde, donc il est fortement déconseillé aux pays qui veulent avoir un vrai développement voire un développement durable de les délaisser.

CONCLUSION GENERALE

Les femmes sont, dans la plupart des pays et durant de nombreuses années voire même jusqu'à présent, délaissées et se placent dans la catégorie des plus défavorisées. Toutefois, elles ont nombreuses rôles au niveau mondial : elles exercent des activités ménagères ou domestiques au sein de sa famille en effectuant aussi des activités professionnelles. Cependant, les activités professionnelles qu'elles exercent se manifestent, en général, dans le secteur informel. C'est dans l'agriculture que les femmes se démarque le plus et depuis tant d'années. Mais elles effectuent aussi d'autres activités comme l'artisanat, la foresterie, la pêche et l'aquaculture. Les femmes portent beaucoup d'importance à ces activités professionnelles car elles peuvent leur accorder l'autonomie voire l'indépendance économique. Néanmoins, elles rencontrent de nombreux obstacles du fait de sa place de mère de famille comme en cas de grossesse, d'accouchement, d'allaitement ainsi que de veiller au bien-être et aux bonnes éducations de ses enfants. La situation économique des femmes est très critique : elles n'ont pas assez d'éducation, de qualification et manque de formation dans l'exercice de ses activités professionnelles, de ce fait, elles ont une rémunération faible malgré les travaux pénibles et durs qu'elles exercent, elles n'ont pas la facilité d'accès au crédit du fait qu'elles manquent de garanti et qu'elles risquent de ne pas rembourser à temps par manque de rémunérations.

Quant à la notion de développement économique, selon François Perroux (1961), le développement est « la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à accroître cumulativement et durablement son produit réel global ». C'est un processus à long terme. On peut le mesurer par le PNB/habitant ou par les indicateurs de développement entre autre l'IDH, l'IPH ou encore l'IMP.

Le thème contribution des femmes au développement économique d'un pays nécessite l'analyse du lien de causalité qui puisse exister entre les femmes et le développement économique. Ce lien existe bel et bien sous condition que les filles aient accès à la scolarisation au même titre que les garçons. De ce fait, une femme scolarisée exerce mieux ses activités professionnelles et va être mieux rémunéré et donc peut subvenir en mieux aux besoins de sa famille avec son mari. De plus, l'alphabétisation des femmes est caractérisée comme un Catalyseur de développement et a un Effet multiplicateur pour un pays.

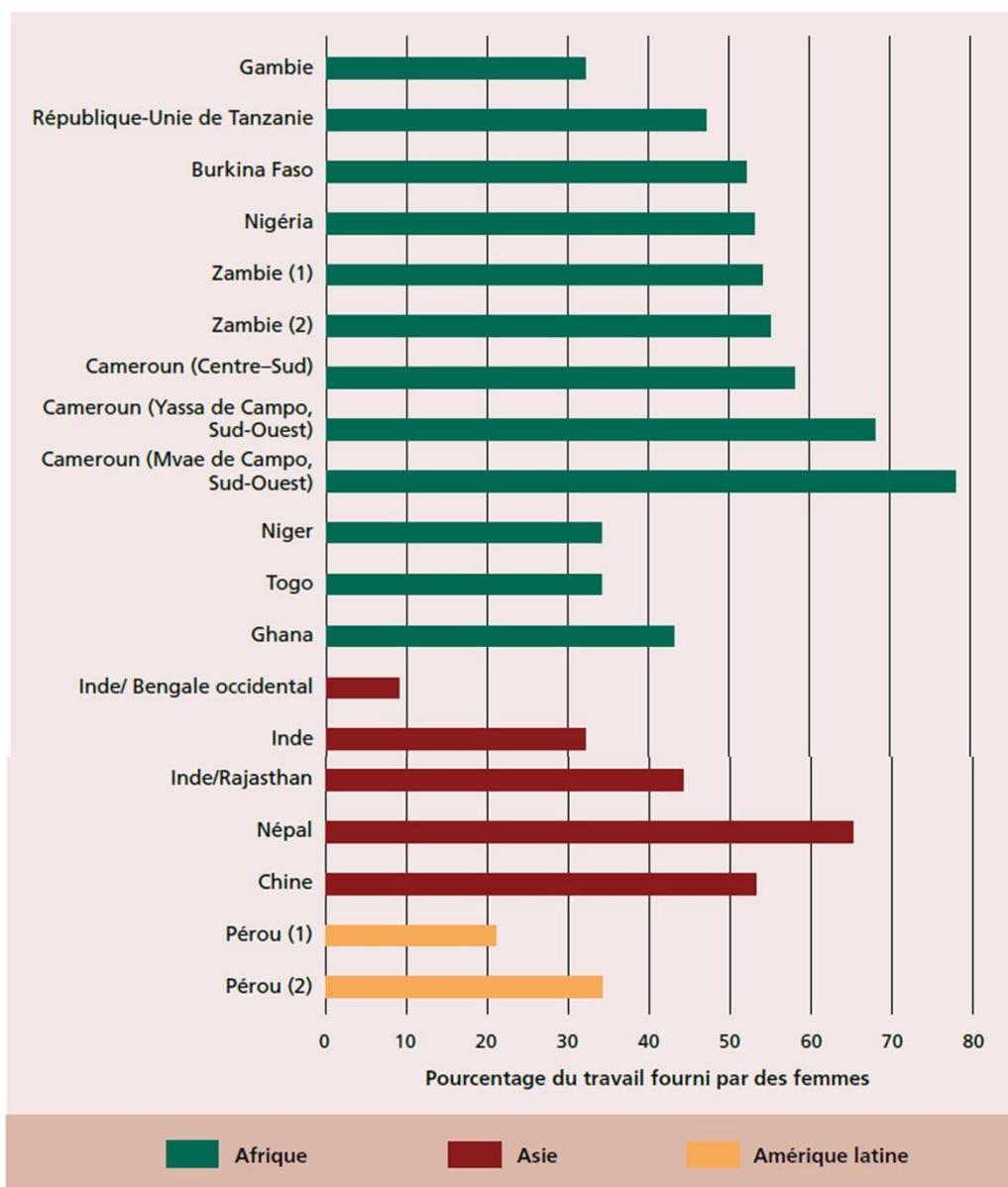
Pour Madagascar, comme tous les pays ex-colonisés, les rôles des femmes sont analysées à travers trois périodes telles que : la période avant la colonisation, celle sous la

colonisation et celle à l'indépendance jusqu'à présent. En effet, avant la colonisation, les femmes occupaient déjà une place importante dans le pays, sous la colonisation, ses rôles se dégradent et on accordait plus de place aux hommes qu'aux femmes et de l'indépendance jusqu'à aujourd'hui, les rôles de la femme évolue toujours dans un sens positif même si le combat sur l'égalité des hommes et des femmes n'est pas encore gagné. Le statut des femmes à Madagascar ne diffère pas trop de celui dans les pays de l'Afrique subsaharienne tout entière. Le plus critique et qui entraîne tous les problèmes subis par les femmes est l'accès à l'éducation. En fait, dans le pays, le nombre des filles qui ont accès à l'éducation sont dans tous les régions de l'île strictement inférieure à celui des garçons. De plus, ce sont les filles qui ont plus tendance à abandonner l'école très tôt par rapport aux garçons et plus le niveau d'enseignements est élevé moins sont les filles qui les fréquente. Cette situation conduit à la faiblesse des rémunérations des femmes dans le pays, du problème d'accès à l'emploi surtout dans le secteur institutionnel ainsi que la difficulté d'accès au crédit des femmes faute d'instruction.

Pour analyser le lien de causalité qui puisse exister entre femme et développement à Madagascar, nous avons posé comme hypothèse la nécessité de l'éducation des filles et l'alphabétisation des femmes pour promouvoir le développement économique du pays. L'éducation des filles favorise la nutrition de ces enfants, diminue le taux de mortalité infantile : le taux de mortalité infantile d'une mère de famille avec une bonne instruction est moindre par rapport à celui d'une mère de famille sans instruction et permet aussi l'éducation des enfants voire des générations futures. Les femmes donc contribuent au développement d'un pays à travers leurs enfants. En effet, un proverbe africain disait : « Quand on éduque un homme, on éduque un individu. Quand on éduque une femme, on éduque une famille, une Nation ». Bref, les femmes sont l'avenir du monde et selon Kofi Annan : « l'éducation des filles est le meilleur outil de développement qui soit ».

ANNEXES

Annexe 1 : Part du travail fourni par des femmes, dans toutes les activités agricoles



Note: Seule l'enquête réalisée en Inde est représentative sur le plan national.

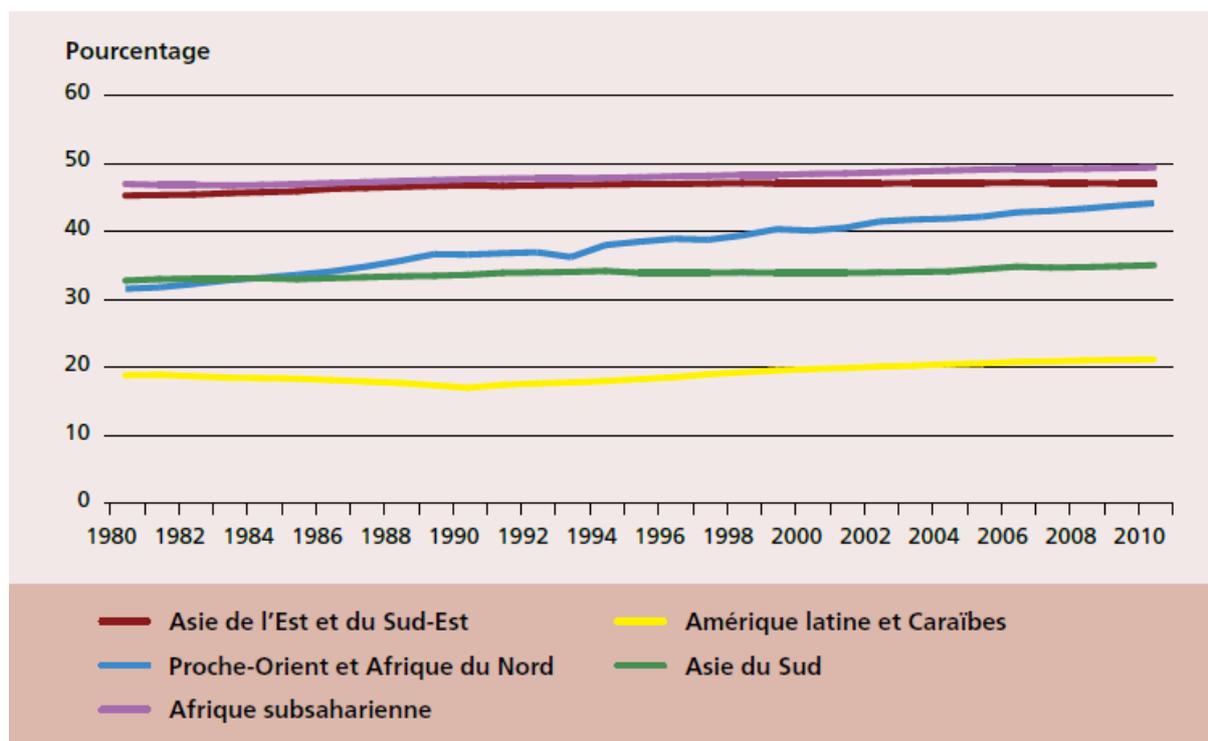
Sources (de haut en bas): Gambie: von Braun et Webb, 1989; République-Unie de Tanzanie: Fontana et Natali, 2008; Burkina Faso: Saito, Mekonnen et Spurling, 1994; Nigéria: Rahji et Falusi, 2005; Zambie (1): Saito, Mekonnen et Spurling, 1994; Zambie (2): Kumar, 1994; Cameroun, Centre-Sud: Leplaideur, 1978, cité par Charmes, 2006; Cameroun (Yassa de Campo, Sud-Ouest): Charmes, 2006, sur la base de Pasquet et Koppert, 1993 et 1996; Cameroun (Mvae de Campo, Sud-Ouest): Charmes, 2006, sur la base de Pasquet et Koppert, 1993 et 1996; Niger: Baanante, Thompson et Acheampong, 1999; Togo: Baanante, Thompson et Acheampong, 1999; Ghana: Baanante, Thompson et Acheampong, 1999; Inde (Bengale occidental): Jain, 1996; Inde: Singh et Sengupta, 2009; Inde (Rajasthan): Jain, 1996; Népal: Joshi, 2000; Chine: de Brauw et divers collaborateurs, 2008; Pérou (1): Deere, 1982; Pérou (2): Jacoby, 1992.

Annexe 2 : l'emploi dans des agro-industries sélectionnées, pour des produits à haute valeur marchande

PAYS	PRODUIT	PÉRIODE CONSIDÉRÉE	NOMBRE D'EMPLOYÉS DANS L'AGRO-INDUSTRIE	PART DES FEMMES PARMIS LES EMPLOYÉS (%)
Cameroun	Banane	2003	10 000	..
Côte d'Ivoire	Banane et ananas	2002	35 000	..
Kenya	Fleurs	2002	40 000–70 000	75
Sénégal	Haricots verts Tomates cerise	2005 2006	12 000 3 000	90 60
Ouganda	Fleurs	1998	3 300	75
Afrique du Sud	Fruits d'arbres à feuilles caduques	1994	283 000	53
Zambie	Légumes Fleurs	2002/3 2002/3	7 500 2 500	65 35
Chili	Fruits	Années 90	300 000	environ 46
Colombie	Fleurs	Milieu des années 90	75 000	60-80
République dominicaine	Fruits, légumes, fleurs, plantes	1989–90	16 955	environ 41
Mexique	Légumes	Années 90	950 000	90

Sources: Pour l'Afrique: Maertens et Swinnen, 2009, Tableau 1, selon plusieurs sources; pour l'Amérique du Sud: Deere, 2005, Annexe II, selon plusieurs sources.

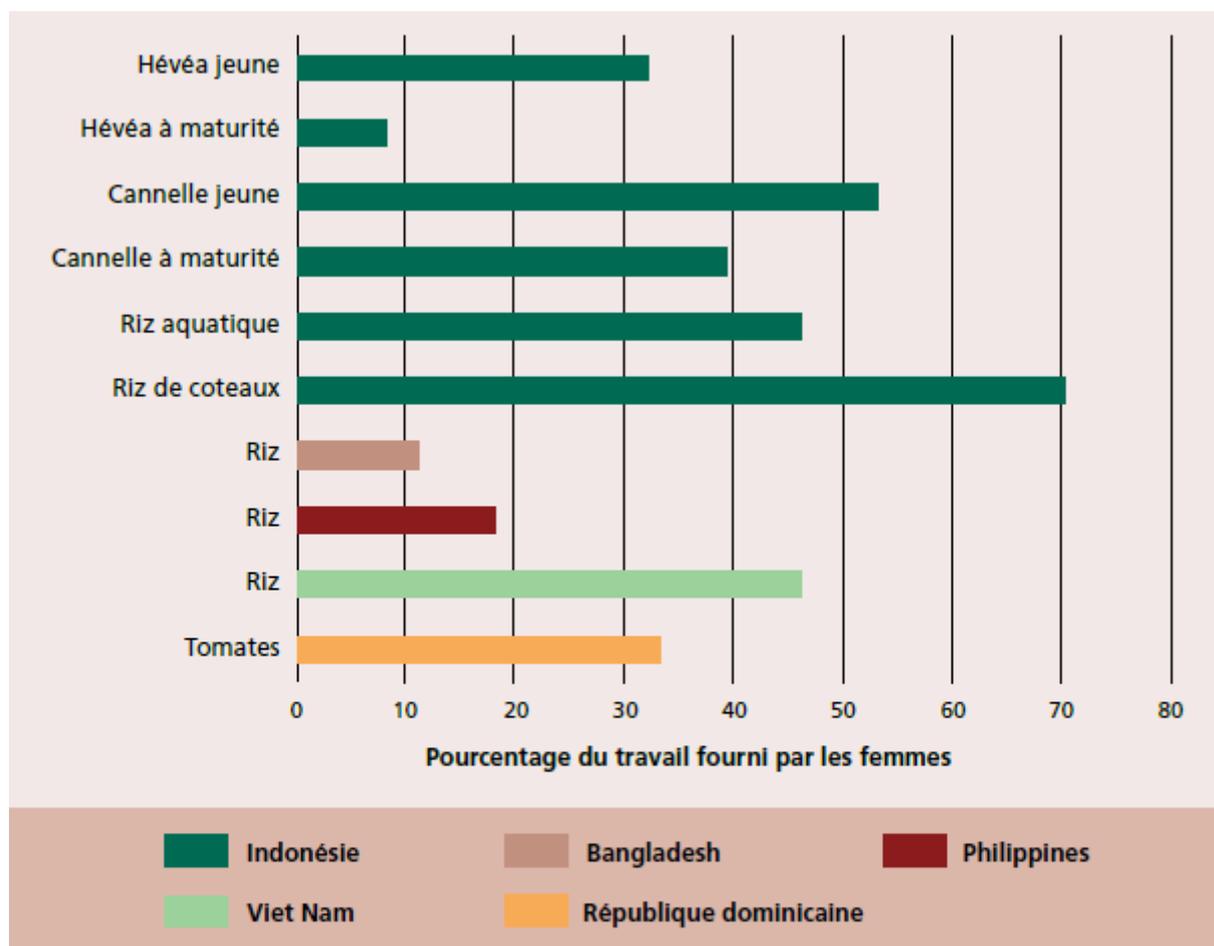
Annexe 3 : Proportion de femmes dans la main d'œuvre agricole



Note: On calcule la proportion de femmes dans la main-d'œuvre agricole en divisant le nombre total de femmes travaillant dans l'agriculture par la population active totale travaillant dans l'agriculture. Les moyennes régionales sont pondérées en fonction de la population.

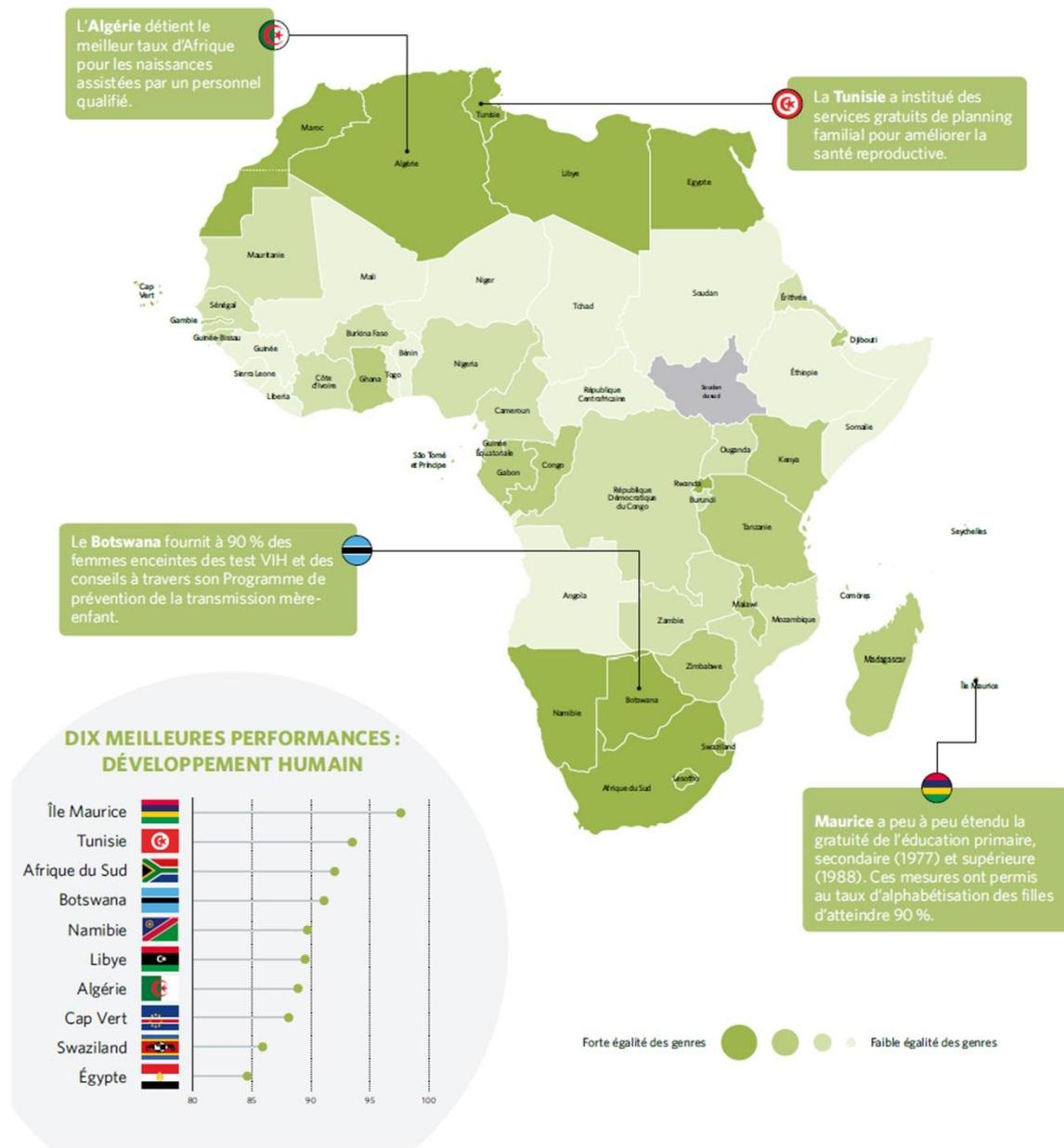
Source: FAO, 2010b. Voir Tableau annexe A4.

Annexe 4 : Part du travail fourni par les femmes, pour des cultures sélectionnées

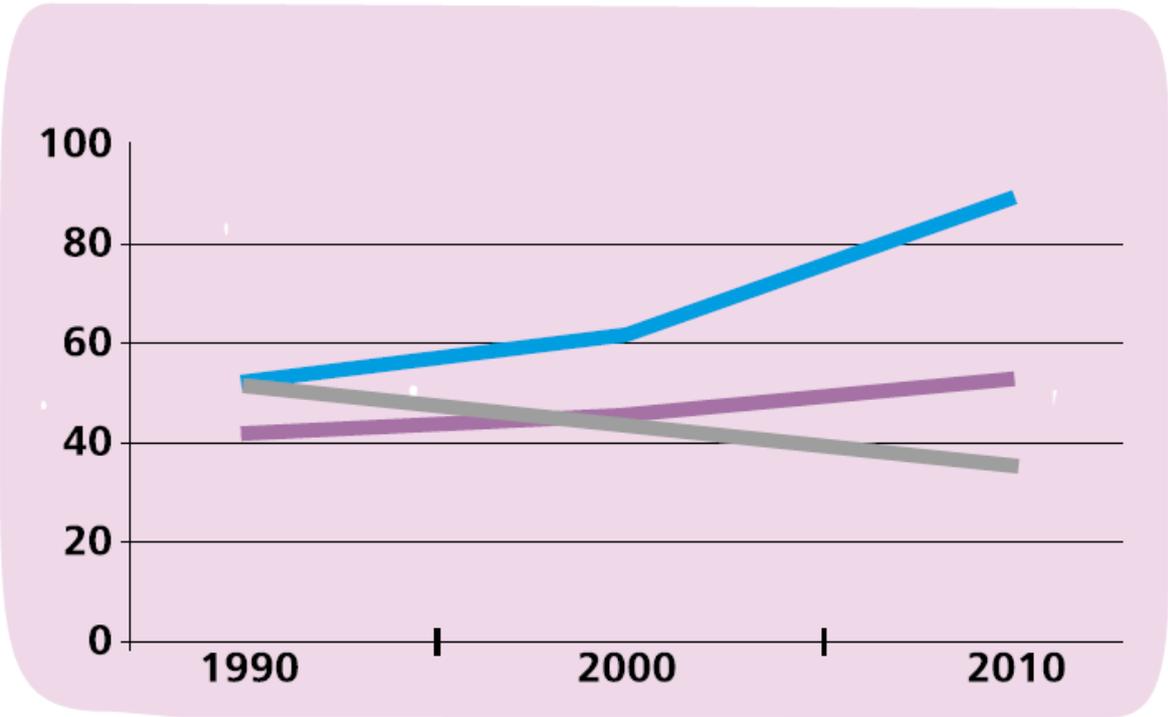


Sources (de haut en bas): Indonésie (jeune hévéa): Quisumbing et Otsuka, 2001a; Indonésie (hévéa à maturité): Quisumbing et Otsuka, 2001a; Indonésie (jeune cannelle): Quisumbing et Otsuka, 2001a; Indonésie (cannelle à maturité): Quisumbing et Otsuka, 2001a; Indonésie (riz aquatique): Quisumbing et Otsuka, 2001a; Indonésie (riz de coteaux): Quisumbing et Otsuka, 2001a; Bangladesh: Thompson et Sanabria, 2010; Philippines: Estudillo, Quisumbing et Otsuka, 2001; Viet Nam: Paris et Chi, 2005; République dominicaine: Raynolds, 2002.

Annexe 5 : Les performances en égalité de genre et de développement humain en Afrique



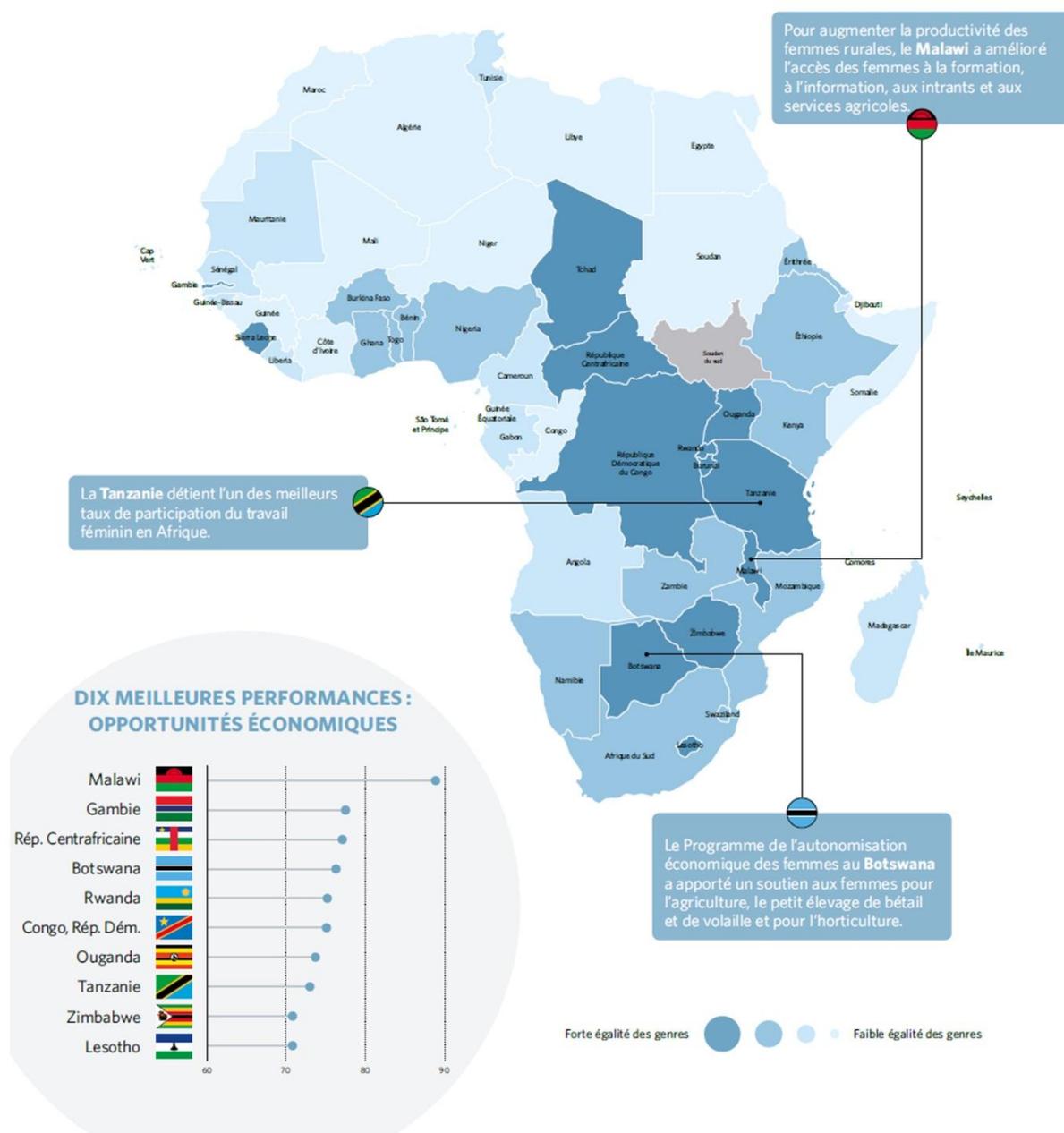
Annexe 6 : impact de l'éducation des filles sur les facteurs de développement



- Taux d'achèvement du cursus primaire, filles (% du groupe d'âge pertinent)
- Prévalence de la contraception (% des femmes âgées de 15 à 49 ans)
- Prévalence de la malnutrition, poids selon l'âge (% des enfants de mois de 5 ans)

Asie du Sud, source : Banque Mondiale

Annexe 7 : Les performances en égalité de genre et d'opportunités économiques en Afrique



Annexe 8 :

Résultats de l'Indice de l'égalité de genre 2015

RANG	PAYS	Global	Opportunités économiques		Développement humain		Lois et Institutions	
		SCORE	SCORE	RANG	SCORE	RANG	SCORE	RANG
1	Afrique du Sud	74,5	63,4	21	92,0	3	68,1	3
2	Rwanda	74,3	75,2	5	79,4	12	68,4	2
3	Namibie	73,3	64,7	20	89,7	5	65,5	4
4	Île Maurice	73,2	52,9	37	97,6	1	69,1	1
5	Malawi	72,8	88,9	1	68,6	21	60,8	7
6	Lesotho	70,0	70,8	10	81,0	11	58,4	13
7	Botswana	69,4	76,3	4	91,1	4	40,6	27
8	Zimbabwe	69,1	70,8	9	77,4	14	59,1	10
9	Cap Vert	66,8	55,4	31	88,1	8	57,0	15
10	Madagascar	65,0	60,9	27	75,3	18	58,7	11
11	Burundi	64,4	69,1	13	60,7	30	63,4	6
12	Tanzanie	64,2	73,0	8	65,1	26	54,4	16
13	Ouganda	63,4	73,7	7	58,1	34	58,4	12
14	Kenya	63,3	63,3	22	69,1	20	57,5	14
15	Ghana	62,3	68,1	14	67,0	23	51,8	18
16	Mozambique	61,9	67,2	17	58,0	35	60,3	8
17	Tunisie	60,4	53,6	34	93,5	2	34,1	33
18	Zambie	58,3	67,4	16	62,5	29	44,9	23
19	Swaziland	58,1	64,8	19	85,9	9	23,7	39
20	Sierra Leone	57,6	70,6	12	43,0	44	59,2	9
21	Algérie	57,6	41,6	46	88,9	7	42,1	25
22	Burkina Faso	56,6	63,3	23	60,1	31	46,4	22
23	Nigeria	54,7	66,2	18	59,0	32	39,1	30
24	Gambie	54,7	77,5	2	66,1	25	20,5	44
25	Angola	53,2	54,5	32	41,0	46	64,3	5
26	Maroc	52,9	38,1	48	79,0	13	41,7	26
27	Érythrée	52,8	61,1	26	47,8	39	49,6	19
28	Gabon	52,4	60,1	28	75,3	17	21,6	41
29	Bénin	52,0	61,5	24	47,3	41	47,3	20
30	Sénégal	51,9	50,9	39	64,6	28	40,3	28
31	Éthiopie	51,0	67,7	15	33,1	49	52,1	17
32	São Tomé et Príncipe	50,0	60,0	29	75,6	16	14,4	46
33	Togo	49,5	61,4	25	40,6	47	46,5	21
34	Guinée Équatoriale	49,4	49,5	41	67,6	22	31,2	35
35	Égypte	49,3	47,1	42	84,6	10	16,2	45
36	Rép. Démocratique du Congo	49,2	75,1	6	50,8	38	21,7	40
37	République du Congo	49,0	39,7	47	76,6	15	30,8	37
38	Liberia	48,4	53,1	36	47,5	40	44,6	24
39	Guinée-Bissau	47,7	56,7	30	57,8	36	28,5	38
40	République Centrafricaine	46,9	77,1	3	32,6	50	30,9	36
41	Cameroun	46,7	53,9	33	64,7	27	21,6	42
42	Comores	44,0	46,6	43	72,4	19	12,9	48
43	Côte d'Ivoire	43,7	33,9	49	57,0	37	40,1	29
44	Tchad	42,2	70,7	11	24,2	51	31,7	34
45	Niger	42,2	50,5	40	41,5	45	34,5	32
46	Mauritanie	41,9	53,2	35	58,6	33	13,9	47
47	Djibouti	41,1	51,8	38	66,7	24	4,9	52
48	Guinée	39,5	44,5	45	39,5	48	34,7	31
49	Libye	37,9	11,8	52	89,5	6	12,5	49
50	Mali	33,4	32,2	50	46,7	42	21,3	43
51	Soudan	31,9	46,0	44	43,4	43	6,2	51
52	Somalie	15,8	26,9	51	8,8	52	11,8	50

Annexe 9 :

Groupe d'âge	Femme actuellement en union :		Répartition (en %) des femmes actuellement en union et travaillant dans les 12 derniers mois , par type de revenu						
	qui ont un emploi	Effectif de femmes	Argent uniquement	Argent et en nature	En nature seulement	Non payées	ND	Total	Effectif de femmes
15-19	79,8	948	19,8	33,8	36,7	9,5	0,1	100,0	756
20-24	79,8	1791	24,2	38,1	31,0	6,1	0,6	100,0	1430
25-29	82,9	1912	29,3	36,8	27,2	6,6	0,0	100,0	1585
30-34	86,5	1890	32,6	33,1	26,8	7,0	0,5	100,0	1635
35-39	88,8	1566	30,5	35,9	26,2	7,2	0,2	100,0	1390
40-44	89,3	1219	33,2	35,8	24,1	6,8	0,1	100,0	1089
45-49	88,2	903	26,6	37,7	26,9	8,5	0,3	100,0	796
Ensemble 15-49	84,9	10229	28,7	35,9	28,0	7,1	0,3	100,0	8681

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages :

Austruy, J., 1968. Le scandale du développement. Edition Marcel Rivière et Cie - Collection Bilans de la Connaissance économique. 559pages

Becker, S., 1964. Le capital humain, une analyse théorique et empirique

Beger et Luckmann., 1986. La construction sociale de la réalité. Paris

Bensadon, N., Mars 1990. Les droits de la femme : des origines à nos jours. Edition Que sais-je ? - . Paris. 126pages

Bruton. 1965. Principales of Economics

Commaille, J., janvier 1993. Les stratégies des femmes. Travail, familles et politique. Edition La découverte- . Paris- 181pages

Dagenais et Piché., 1995. Femmes, féminisme et développement. Édition Recherches féministes

Guillaumont, P., Septembre 1985. Economie du Développement 1: le sous-développement. Collection Presses Universitaire de France. Édition Thémis Sciences économiques - .Paris-

Hagen, 1^{er} édition 1968. Economic Development

Higgins, 1^{er} édition 1959. Economic Development

Kindleberger., Economic Development. 1^{er} édition 1958, 2^{ème} édition 1965

Marchand et Thelot., Août 1991. Deux siècles de travail en France. Publié par l'Institut National des Etudes Démographiques

Ordiani, N., Pauvreté et inégalité de droits en Afrique : un perspectif genre. Edition De Boeck Supérieur. 144pages

Perroux, F., 1961. L'économie du XX^{ème} siècle

Rabenoro, M., 2012. Le mythe des femmes au pouvoir, arme de l'antiféminisme à Madagascar. Edition l'Harmattan. 240pages

Rajemison, S., 1995. Les facteurs des performances de l'entreprise : femmes entrepreneurs et dynamique entrepreneuriale. Paris

Sen, A., 2010. L'idée de justice ou l'ambition d'un monde raisonnable. Edition Flammarion- . Paris- . 558pages

Van Der Veken et Hernandez., janvier 1988. Femmes : Technologies et Développement. Edition Atol .172pages

Rapports :

Banque Mondiale, 2002. Rapport annuel, volume 1, Bilan d'exercice

FAO, 1985. Rapport sur la cinquième enquête mondial sur l'alimentation et l'agriculture

FAO, 2010. Rapport principal sur l'évaluation des ressources forestières mondiales

INSTAT, 2012-2013. Rapport sur l'enquête nationale sur le suivi des objectifs millénaires du développement à Madagascar

Nations Unies, 2002. Déclaration et programme d'action de Beijing suivis de Beijing+5 : déclaration politique et document final. 284pages

PNUD, 1989. Rapport mondial sur le développement humain

Webographie :

Rapport sur l'éducation des filles consulté sur www.unicef.org le 04-12-16

[Les rapports de la FAO consulté sur www.fao.org](http://www.fao.org) le 20-11-16

[Les rapports de l'UNESCO consulté sur www.unesco.org](http://www.unesco.org) le 15-12-16

Automatisation des femmes et problème de genre en RD Congo par Match et al. Consulté sur www.globalpartnership.org le 27-12-16

Enfants et Sida : un drame familial ; Institut Panos consulté sur www.planinternational.org le 12-11-16

Saint Hilaire ; C. de Relais-Femmes ; Les différentes approches concernant les femmes
consulté sur www.globalpartnership.org le 27-12-16

www.lagazette.dgi.com consulté le 28-12-16

TABLES DES MATIERES

Remerciements.....	I
Listes des tableaux et figures.....	II
Liste des abréviations.....	III
Liste des annexes.....	IV
Sommaire.....	V
Introduction générale.....	1
Partie 1 : APPROCHE THEORIQUE.....	3
Chapitre 1 : la femme.....	3
Introduction	3
Section 1 : Les rôles économiques de la femme.....	3
A- Travail des femmes.....	3
1- Les secteurs d'activités exercés par les femmes.....	4
a- Les rôles de la femme dans l'agriculture.....	5
b- Les rôles de la femme dans la pêche et l'aquaculture.....	5
c- Les femmes et l'artisanat.....	6
d- Les femmes et la foresterie.....	6
2- Le sens du travail des femmes.....	6
a- Le sens positif de l'engagement professionnelle des femmes.....	6
b- Le sens relatif de l'engagement professionnelle des femmes.....	7
3- Régulation économique du travail des femmes.....	7
B- Les contraintes familiales rencontrées par les femmes dans l'exercice de leurs activités professionnelles.....	7
1- Travail et famille.....	7
2- Les contraintes structurelles.....	8
a- Lors de la grossesse.....	8
b- En présence d'enfants.....	8
3- Opposition entre « familialisme » et « féminisme ».....	9
Section 2 : Situation économique de la femme au niveau mondial.....	9

A- Persistance de la pauvreté qui pèse de plus en plus sur les femmes.....	9
B- L'accès au crédit de financement.....	9
C- Formation et qualification.....	10
Conclusion.....	11
Chapitre 2 : les généralités sur le Développement économique.....	12
Introduction.....	12
Section 1 : Définitions.....	12
A- Quelques définitions anglo-saxonnes.....	12
B- Les définitions formelles du développement économique.....	13
Section 2 : Les mesures du développement économique.....	13
A- Mesure par le PNB/habitant.....	14
a- Les pays à faible revenu	14
b- Les pays à revenu intermédiaire.....	14
c- Les pays à revenu élevé.....	14
B- Mesure par les indicateurs de développement.....	14
a- L'Indicateur de Développement Humain (IDH)	14
b- L'Indicateur de Pauvreté Humaine (IPH)	15
c- L'Indicateur de (IMP)	15
Conclusion	16
Chapitre 3 : les liens de causalité existants entre les femmes et le développement économique.....	17
Introduction	17
Section 1 : Les différentes approches concernant les femmes au sein du développement.....	17
A- L'intégration des femmes au développement ou IFD.....	17
B- L'approche des femmes et du développement ou FED	18
C- L'approche du genre et développement ou GED.....	18
Section 2 : Femmes et développement économique.....	19
A- L'éducation des femmes et le développement économique.....	19

B- La contribution des femmes au développement par les activités professionnelles qu'elles exercent.....	22
Conclusion.....	23
Partie 2 : APPROCHE EMPIRIQUE ; CAS DE MADAGASCAR.....	24
Chapitre 1 : Evolution des rôles économiques des femmes à travers l'histoire.....	24
Introduction	24
Section 1 : Rôles économiques des femmes des femmes avant et pendant la période monarchique.....	25
1- Avant la période monarchique.....	25
2- Pendant la période monarchique.....	25
Section 2 : Sous la colonisation.....	26
Section 3 : A l'indépendance jusqu'à nos jours.....	27
Conclusion	28
Chapitre 2 : Le statut des femmes à Madagascar.....	29
Introduction	29
Section 1 : L'éducation et l'alphabétisation des femmes.....	29
A- La parité garçons/filles dans les enseignements primaires, secondaires et supérieurs.....	29
B- Alphabétisation des femmes de 15-24 ans par rapport aux hommes.....	31
Section 2 : Les effets de l'analphabétisation des femmes dans leur vie quotidienne.....	32
A- Accès à l'emploi.....	32
B- Situation des femmes dans le secteur institutionnel.....	34
C- Rémunérations.....	34
D- Accès au crédit.....	36
Conclusion	39
Chapitre 3 : La nécessité de l'éducation des femmes pour la promotion du développement du pays	40

Introduction.....	40
Section 1 : Les apports des femmes au développement à travers l'éducation.....	41
I- L'éducation des mères améliore la nutrition des enfants.....	41
II- Un niveau d'instruction plus élevé réduit les décès d'enfants évitables.....	42
III- Les autres points qui justifient le lien entre l'éducation des femmes et le développement.....	45
Section 2 : Les conséquences du faible niveau d'alphabétisation des femmes sur le développement.....	47
A- Les répercussions sur son économie.....	47
1- Le potentiel de croissance non utilisé.....	47
2- Une augmentation démographique importante.....	48
3- La théorie du capital humain.....	48
B- Les répercussions sur le bien-être social.....	49
1- Inégalité hommes/femmes et injustice sociale.....	50
2- La participation des femmes à la vie politique.....	50
3- Une pauvreté qui tend à augmenter.....	51
Conclusion	52
Conclusion générale.....	53
Annexes.....	55
Bibliographie.....	64

Auteur : ANDRY NANDRASANA Rojo Hafatra Narivony

Titre : LA CONTRIBUTION DE LA FEMME AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

D'UN PAYS : Cas de Madagascar

Nombre de pages : 54

Tableaux : 7

Figures : 3

Annexes : 9

Contact : 0330190919

Adresse de l'auteur : Lot AK 85^{III} ter bis Andranomena Ankadikely Ilafy

RESUME

L'année internationale des femmes (1975) et la première conférence mondiale sur les femmes à Mexico (1975) ont marqué des moments importants et ont fait naître le besoin d'en savoir plus sur les expériences de vie des femmes. A part les tâches domestiques qui incombent obligatoirement aux femmes, elles exercent aussi, depuis fort longtemps, des activités professionnelles. De ce fait, elles doivent bien savoir marier travail et famille, ce qui n'est pas facile pour elles du fait des pressions de l'entreprise et des pressions sociales. Dans le monde entier (Madagascar inclus), le statut de la femme est caractérisé par le faible niveau de leur alphabétisation entraînant le faible niveau de formation et de qualification de ces dernières ainsi que leur difficulté d'accès à l'emploi, la faiblesse de leur rémunération, leur difficulté d'accès au crédit et tant d'autres qui nuit à l'indépendance économique des femmes. Malgré tous ces difficultés et désavantages qui incombent aux femmes, il est de plus en plus évident que les femmes jouent un rôle crucial dans le développement d'un pays. Nous avons pris l'hypothèse que c'est à travers l'éducation des femmes que la promotion du développement d'un pays puisse avoir lieu. En effet, scolariser un homme, c'est scolariser un individu alors que scolariser une fille, c'est scolariser une famille, une Nation. De plus, ce sont les femmes qui vont éduquer les générations futures, si elles ne sont pas instruites, cela risque de nuire à l'avenir d'un pays voire du monde entier. Il s'est avéré, donc, extrêmement rentable, sur le plan tant social qu'économique, d'investir dans l'éducation et la formation des filles qui est l'un des meilleurs moyens de parvenir à un développement durable et à un croissance économique à la fois soutenue et viable.

Mots/termes clés : femme, développement économique, éducation, alphabétisation, activités domestiques, activités professionnelles

Encadreur : Docteur Djohary ANDRIANAMBININA